Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history

Herausgeber: Schweizerisches Nationalmuseum

Band: 32 (1975)

Heft: 3

Artikel: Le "magnum portale" de la cathédrale de Lausanne et le passage routier de la "grande travée"

Autor: Grandjean, Marcel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-166358

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le «magnum portale» de la cathédrale de Lausanne et le passage routier de la «grande travée»

par Marcel Grandjean

Le «massif occidental» de la cathédrale de Lausanne

Le «massif occidental» de la cathédrale de Lausanne a été présenté par Hans Reinhardt comme une survivance du «Westwerk» carolingien[1]. L'idée paraît fort judicieuse et souligne bien, une fois de plus, l'archaïsme qui a présidé, dans certains domaines, à la construction de la cathédrale de Lausanne. Mais même les «Westwerke» les plus achevés n'expliquent pas tout à Lausanne[2]: ni la «grande entrée» ni le passage de la «grande travée» ne ressortissent aux différents types connus du «Westwerk», pour ne parler que des parties les plus intéressantes et les plus discutées du «massif occidental» lausannois.

C'est pourquoi, une fois admis les rapports entre le «Westwerk» carolingien et son lointain descendant, le «massif occidental» de la cathédrale de Lausanne, il reste à étudier plus à fond les éléments particuliers qui constituent ce dernier (fig. 2). Le «massif occidental» se compose ici d'une «grande entrée» ouverte sur un porche tripartite à absides, auquel succède un vestibule carré, l'un et l'autre serrés entre deux tours massives fermées sur l'extérieur, tout ce complexe étant suivi d'une «grande travée» actuellement entièrement incorporée à l'intérieur de l'église, mais qui était murée à l'origine du côté de l'est jusqu'à la hauteur du triforium et empiétait donc sur le rez-de-chaussée de la nef. A l'étage, une tribune supérieure précède à l'ouest la tribune inférieure qui se prolongeait primitivement par-dessus les arcades et les voûtes qui couvraient alors le premier niveau de la «grande travée» et s'y élargissait au-delà du triforium en tribunes secondaires, conservées. L'accès direct à cette longue tribune inférieure se faisait par les deux tourelles qui flanquent la nef au nord et au sud. Les larges arcades de la «grande travée» s'ouvraient alors complètement au passage urbain. Ce sont en tout cas les dispositions primitives extrêmement originales que laisse entrevoir l'état actuel (fig. 1 et 3).

Tout en gardant à l'esprit que ces éléments forment un tout homogène et significatif en lui-même – le «massif occidental» – dont nous avons abordé ailleurs l'étude générale[3], c'est à un seul d'entre eux, la «grande travée» avec son ancien passage routier, que nous nous attacherons dans le cadre de cette étude, pour tenter d'avancer dans la recherche de la solution de quelques-uns des problèmes uniques en leur genre qu'il pose aux historiens et aux archéologues. Sans avoir la prétention d'être exhaustif, nous ne craindrons pas d'entrer parfois dans le détail, lorsque l'enjeu en vaut la peine, et d'étudier aussi les vicissitudes historiques, qui ont leur importance pour la compréhension de la situation primitive comme pour celle d'aujourd'hui. Nous n'hésiterons pas non plus – pour faire œuvre utile – à citer les extraits des documents qui concernent le «magnum portale» et la «grande travée», attribuant à nos notes, entre autres rôles, celui d'un recueil de textes, modeste mais indispensable à nos yeux.

«Westwerke», «galilées» romands et «magnum portale» lausannois

Nous nous arrêterons d'abord un instant à la question du nom que portait, à Lausanne, le bas du «massif occidental» de la cathédrale, car il est du plus haut intérêt pour le bon usage des quelques textes médiévaux dont nous disposons de connaître exactement la manière dont on le désignait à une époque donnée.

La Suisse romande a possédé d'autres «Westwerke» que celui de Lausanne, mais à la manière bourguignonne, ainsi à Romainmôtier et à Payerne[4]. Le nom de «galilée» qu'on leur prête, dans l'ordre de Cluny spécialement[5], n'apparaît jamais à Lausanne à notre connaissance; il n'est pourtant pas inconnu dans les pays vaudois et fribourgeois, au moins tardivement, bien qu'on ne l'ait pas remarqué jusqu'à présent, et il importe de déterminer, dans la mesure du possible, ce qu'il recouvre, afin de mieux situer le cas propre de Lausanne.

Il se peut – les textes rencontrés ne le précisent toutefois pas expressément – que ce vocable s'applique au genre de constructions défini habituellement comme «narthex» ou «Westwerk»; ce doit être le cas justement à l'abbatiale de Payerne, où des actes notariés signalent dans l'église un lieu dit «en galilée», où s'élèvent pour le moins deux autels, celui de Saint-Sulpice et celui de Notre-Dame[6], et qui s'identifie apparemment au «narthex», appelé plus tard «tour Saint-Michel»[7]. Le cas du couvent cistercien de Hauterive semble un peu différent et laisserait croire que le terme de «galilea», qu'on y utilise, désigne un large porche hors œuvre précédant la porte principale, avec un toit en appentis[8], comme on les trouve fréquemment dans l'architecture cistercienne[9] et d'une manière plus générale en Bourgogne. A Grandson même, les Frères Mineurs disposent, sans doute vers

Fig. 1 Vue de la «grande travée» vers le sud

leur église, construite à la fin du XIIIe siècle et maintenant démolie à l'exception de la tour, d'un lieu dit «galilea», sur lequel nous ne savons rien de très précis pour l'instant[10]. A Moudon, on signale en 1306 déjà qu'un orfèvre habite «sous la galilea», mais cela pourrait s'entendre d'une partie de l'une ou l'autre des deux églises qui existaient alors, plus vraisemblablement de celle de Notre-Dame[11].

Puisqu'on ne trouve pas à Lausanne ce terme relativement fréquent, comment donc y désignait-on le «massif occidental»?

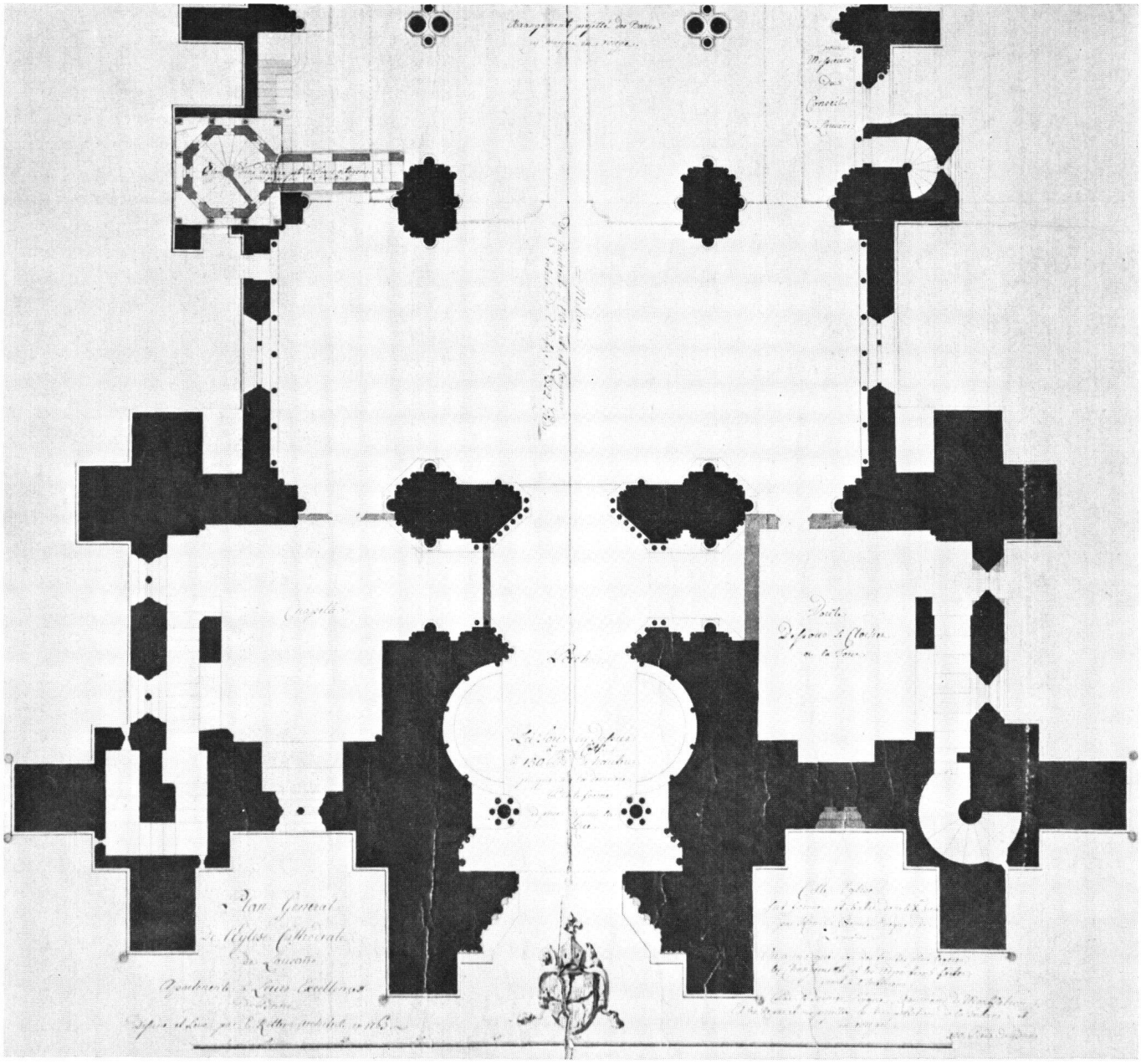

Fig. 2 Plan des parties occidentales de la cathédrale, en 1763, selon Erasme Ritter (Archives de la cathédrale) (Photo BCL)

Eliminons sans autre le nom de «carentena» que proposait en simple hypothèse Adrien Bovy, puisqu'il est en fait, comme nous l'avons démontré récemment, celui d'une grande salle située à l'étage du bâtiment du Chapitre, en tout cas dans le cloître, et n'a donc rien à voir avec la cathédrale elle-même[12].

En revanche, nous n'hésiterons pas à émettre l'avis que le «massif occidental» lausannois est compris au moins partiellement, c'est-à-dire quant à ses parties basses, dans le terme de «magnum portale», attesté déjà en 1216, ou dans celui de «maius portale» que l'on rencontre dès 1220, mais beaucoup plus rarement[13], et qui équivaut «mutatis mutandis» aux «cryptae» des «Westwerke» carolingiens. S'il est des mentions générales ou équivoques du «magnum portale»[14], qui n'apportent pas de grandes précisions, il en existe aussi – voire simplement de «portale» – qui sont fort bien localisées: certaines paraissent relatives au passage même de la «grande travée»[15], d'autres à l'ancienne «grande entrée» occidentale et à son porche[16]. Encore faut-il prendre garde de ne pas confondre les allusions au «magnum portale» primitif avec celles qui ont trait au nouveau portail des évêques

Fig. 3 Vue intérieure des parties occidentales de la cathédrale: «grande travée», tribunes inférieure et supérieure, sans les orgues (Photo de Jongh, BCL)

Montfalcon, commencé entre 1515 et 1517, qui remplaça l'ancienne «grande entrée» et qui peut être appelé simplement «portale»[17], ou, non sans ambiguïté parfois, «magnum portale»[18].

Dans le cadre de cette étude terminologique, prenons enfin la peine de jeter un coup d'œil sur les plus importantes portes d'accès à la cathédrale actuelle et de rechercher leur dénomination ancienne: ce sera la preuve, par la négative, du bien-fondé des attributions que nous avons effectuées à propos du «magnum portale». La grande porte du mur nord du transept nord est dite «porte du cloître» dès 1226[19], mais il ne faut pas la confondre avec les autres portes du cloître, qui ne donnent pas dans la cathédrale. La petite porte du mur occidental du croisillon sud s'appelle, dès 1361, à notre connaissance, «la petite porte par laquelle on va à la chapelle de la Vierge»[20]. Le «portail peint», dit abusivement plus tard «portail des apôtres», est attesté, sous son nom primitif, dès 1318 et se nomme soit «portail peint» soit «grand portail peint»[21]. L'ancienne porte principale de la nef donnant sur la «grande travée» doit être la «grande porte» citée en 1455[22]. La «petite porte neuve» du mur septentrional de la clôture de la «grande travée», construite vers 1504, apparaît nommément en 1516[23]. Ni les unes ni les autres de ces portes ne peuvent donc être confondues avec les accès du «magnum portale» de l'église, sur lesquels nous reviendrons plus loin.

L'élément constitutif qui pourrait se trouver à la source de ce nom très particulier de «magnum portale» conféré au «massif occidental» semble bien être l'ancien passage de la «grande travée», avec ses deux accès latéraux, plutôt que la «grande entrée» du XIIIe siècle ouverte sur le porche, à laquelle ces termes font d'abord penser parce qu'elle a l'avantage d'être encore partiellement visible; mais en réalité, malgré sa position axiale, la «grande entrée», avec ses annexes, formait un accès secondaire – peut-être le «maius portale exterius» de 1226[24] – dont le rôle était en bonne partie symbolique, puisque, après l'avoir franchie, ainsi que son porche et le vestibule, il restait encore, pour entrer dans la nef de la cathédrale, à traverser le passage-rue de la «grande travée».

Le «magnum portale», dans son entier, véritable noeud de communications, se présente donc comme un très ample porche ou même comme un parvis couvert, et non comme un grand «portail», au sens actuel du mot.

Preuves documentaires de l'existence du passage routier

La travée occidentale de la nef, très lourde d'aspect et peu homogène avec le reste de l'édifice, est appelée «grande travée» à cause de son ample enjambement qui contraste avec le rythme plus serré des travées suivantes où se répercute encore le projet primitif d'un voûtement sexpartite en partie avorté. D'autres éléments l'en distinguent, sur lesquels nous ne reviendrons pas ici en détail[25]. Signalons cependant le départ nettement plus bas de ses arcades et l'épaisseur et la dissymétrie frappantes des piliers (JJ') qui lient celles-ci aux suivantes.

Les problèmes que pose cette «grande travée» n'ont pas fini d'intriguer les historiens de l'art et les archéologues. L'accord s'est fait peu à peu sur l'existence d'un passage supprimé après coup, existence pressentie déjà par l'érudit lausannois Jean-Baptiste Plantin au XVIIe siècle[26], mais ce qui est encore controversé maintenant, c'est la date de la clôture de ce passage, soit en d'autres termes la durée de son existence et donc sa fonction même, car si l'on admet, comme Bach, la fermeture latérale de la «grande travée» au XIIIe siècle déjà, on doit admettre aussi que le passage n'a pas pu jouer un rôle important dans la vie de la Cité[27].

Des analyses techniques ont montré la vraisemblance d'une solution «fonctionnelle» – le passage de plain pied servant à une rue – apparemment unique sous cette forme stricte dans l'histoire de l'architecture, mais les données documentaires manquaient et la question devait rester ouverte, selon l'injonction de Bach lui-même[28]. La

découverte de quelques textes, qui ne sont pas toujours d'une limpidité absolue mais se rassemblent en un faisceau d'arguments parfois complémentaires et en tout cas jamais contradictoires, apporte, pensons-nous, des indices nouveaux et positifs, essentiels pour la connaissance de cette question[29]. Nous aborderons donc les problèmes que pose la «grande travée» par l'étude critique des informations que fournissent les documents, notamment sur les rapports qu'entretiennent la voirie et la topographie interne et externe de la cathédrale, avant de reprendre rapidement l'analyse architectonique, qui seule a retenu l'attention jusqu'à présent.

La situation topographique de la Cité au Moyen Age

L'état actuel des abords de la cathédrale, au nord comme au sud, ne reflète guère la situation urbaine contemporaine de la reconstruction de l'édifice gothique des XIIe et XIIIe siècles. Il est donc absolument nécessaire d'esquisser ici l'aspect du contexte médiéval, ce dernier seul pouvant nous prouver l'utilité, qui n'a jamais été soulignée ni même simplement indiquée, d'un passage à travers la cathédrale à un moment historique déterminé, voire sa nécessité dans le cadre des liaisons entre la Cité-Dessus et la Cité-Dessous, qui sont les deux grandes subdivisions de la «citadelle» lausannoise.

Le long du flanc sud de la cathédrale, soit du côté de la Cité-Dessous, s'étendaient des cimetières et des places qui ne nous apprennent pas grand-chose[30]; au nord en revanche, il y avait, à l'endroit de la rue et de la place d'aujourd'hui, des bâtiments, des jardins et le cloître capitulaire, dont l'agencement médiéval est révélateur, même dans la mesure modeste où l'on peut le connaître[31].

Commençons par une constatation générale concernant la *rue de la Cité-Devant*. Selon les premières «reconnaissances» féodales systématiques conservées du Chapitre de la cathédrale, qui datent du tout début du XVe siècle et dont les termes sont repris jusqu'en 1442 à notre connaissance, on voit que le système de circulation dans la Cité est fondé sur la cathédrale, ce qu'expriment déjà les noms de Cité-Dessus, Cité-Dessous, Cité-Devant, Cité-Derrière qui n'ont de signification que par rapport à elle: une voie directe, passant à travers la «grande travée», devait exister de la porte (ou de l'église) Saint-Maire, située à l'extrémité septentrionale de la Cité-Dessus, à la porte (ou à l'église) Saint-Etienne, qui s'élevait à l'extrémité méridionale de la Cité-Dessous, en communication avec la rue de la Mercerie et la Ville inférieure, politiquement distincte de la Cité jusqu'en 1481[32]. L'existence de cette voie directe se déduit des indications fournies par ces «reconnaissances»: la rue du nord, côté ouest – soit l'actuelle rue de la Cité-Devant – apparaît, par exemple, comme étant la «charrière publique par laquelle on va du grand portail de la cathédrale à l'église Saint-Maire», et celle du sud, la rue Saint-Etienne prolongée, s'identifie à la «charrière publique par laquelle on va du grand portail de la cathédrale à l'église Saint-Etienne»[33].

Une seconde constatation, plus particulière, concernant l'*îlot Leresche* (ancienne Préfecture, nº 5, place de la Cathédrale, à l'angle de la Cité-Devant) et l'ancienne *rue du Collège*, au nord de l'îlot, nous retiendra plus. Les indications dont nous venons de parler ne seraient pas péremptoires si elles n'étaient pas complétées par d'autres beaucoup plus décisives, comme nous allons essayer de le montrer, à savoir qu'il n'y avait pas alors, pour relier la Cité-Dessus à la Cité-Dessous, d'autre voie possible que celle de la «grande travée», puisque le cloître capitulaire verrouillait la rue à l'est – il ne sera démoli dans toute sa profondeur que vers 1820[34] – et que subsistait, dans son intégralité, l'îlot de maisons très serrées qui bordait la rue de la Cité-Devant primitive, à l'ouest, sur son tronçon inférieur. Cette rue suivait donc un passage obligé jusqu'à l'entrée de la «grande travée» de la cathédrale. Nous allons tenter de prouver, en faisant l'histoire de cet îlot, qu'il ne fut traversé par aucune rue, dès le XIIIe siècle et jusqu'au début du XVIe, à partir de la rue du Collège et jusqu'à la tour nord-ouest de la cathédrale, et que cette rue du Collège elle-même n'était pas un chemin détourné pour passer devant la cathédrale (fig. 4).

C'est seulement pour mémoire que nous rappelons l'édifice appuyé à la tour nord-ouest de la cathédrale, dont la présence intempestive est signalée en 1235, après le second grand incendie de la ville, et qui devait être enlevé immédiatement pour dégager le pied de la tour nord dans un but tout à fait prophylactique[35]. Seules nous intéressent réellement la composition et l'évolution de l'îlot voisin: au XVe siècle en tout cas, quatre maisons de cet îlot en équerre s'échelonnaient *le long de la rue de la Cité-Devant*, de la cathédrale à la rue du Collège; leur histoire est relativement bien connue dans ses grandes lignes. La voici résumée en quelques mots.

1. La première de ces maisons, la plus importante pour notre propos parce qu'elle était la plus proche de la cathédrale, est même dite «contiguë au clocher». Elle appartenait en 1299 et encore en 1303 à Jacques des Monts et à Mabilia, sa femme; elle fut donnée par eux au Chapitre de la cathédrale, devenant ainsi canoniale ou, comme on disait au XVIe siècle à Lausanne, «capitulaire»; elle touchait au nord à une autre maison «capitulaire» qui fut soit jointe à elle pour en former une seule dont nous pouvons assez bien suivre la destinée, soit à l'origine de la maison suivante, sur laquelle nous avons d'abord peu d'indications. Quoi qu'il en soit, cette première maison fut dès avant 1378 au chanoine Jean de Viriaco, qui possédait aussi la maison voisine, puis celle du chanoine Antoine Gappet, ensuite celle du chanoine

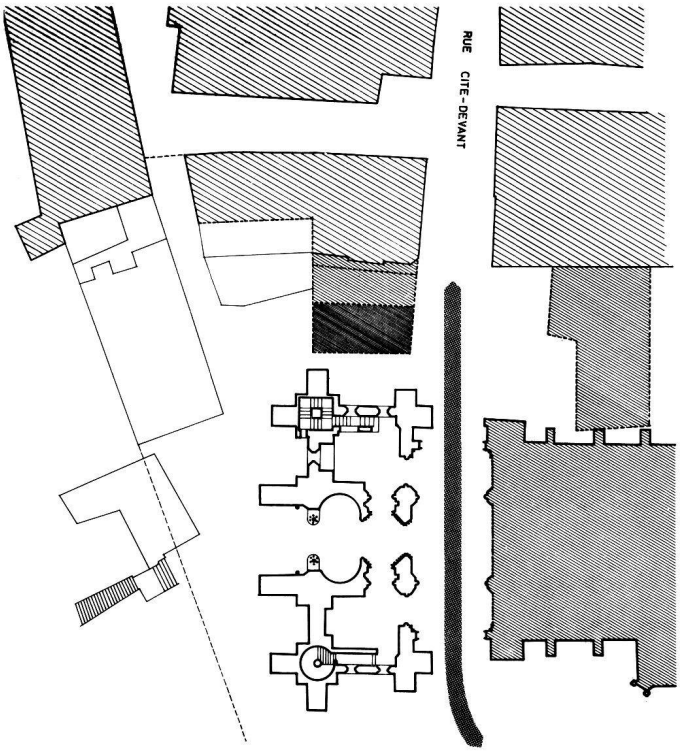

Fig. 4a) Plan schématique des circulations au nord-ouest de la cathédrale jusqu'au début du XVIe siècle. En équerre: l'îlot Leresche

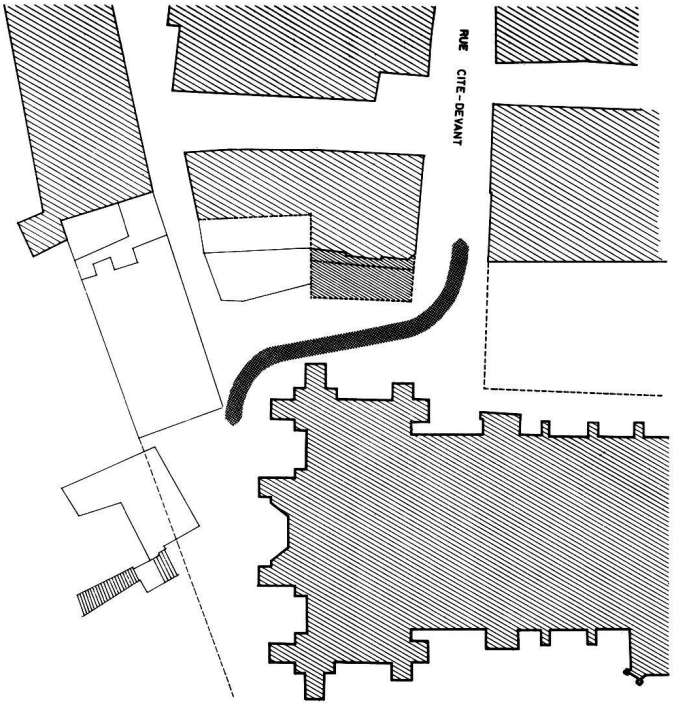

Fig. 4b) Plan schématique des circulations au nord-ouest de la cathédrale, de 1504 environ à 1786

Pierre de Subtissime, pour terminer sa carrière en abritant dès 1485 le chanoine Baptiste de Aycard, qui l'occupait toujours en 1499[36]. En 1502 en revanche, elle était déjà démolie et l'on cite à cette date la place sur laquelle s'était élevée la maison qu'avait habitée le chanoine Baptiste de Aycard; en 1505 on précise, et cette mention est capitale, que *cette maison a été convertie en place commune pour créer une voie publique*. Cette voie est nommée «charrière» (rue à chars) en 1529 et 1530; c'est celle qui, élargie et améliorée, en 1786 spécialement, contourne encore de nos jours par le nord, l'ouest et le sud le «massif occidental» de la cathédrale[37] (fig. 4).

C'est donc bien entre 1499 et 1502 que fut changé le tracé de la rue de la Cité-Devant, nous y reviendrons.

2. La deuxième maison a une origine plus obscure: peut-être est-elle, comme nous l'avons laissé entendre, la maison «capitulaire» voisine de celle des Monts en 1299 et 1303. A la fin du XIVe siècle en tout cas, elle appartenait au chanoine Jean de Viriaco qui en fit, en 1410, la maison de la chapelle Saint-Nicolas à la cathédrale. En 1463, elle se ruinait à cause d'une toiture mal agencée et devait être réparée en 1468. A la Réforme, elle passa, avec les biens du clergé, à LL.EE. de Berne, qui l'abergèrent à des particuliers dès 1549. Elle fut finalement unie à la propriété suivante[38].

3. La troisième maison, en mains privées à la fin du XIIIe siècle, était déjà dans les dernières années du XIVe celle de la chapelle Saint-Eloi à la cathédrale et le resta jusqu'en 1416. Acquise avant 1452 par Jaquette Collondel, elle passa alors à la famille Sonney, qui la possédait encore en 1636. C'est sans doute entre 1716 et 1722 qu'elle fut réunie à la maison précédente, ne formant plus qu'un seul «chesal» avec elle en 1723[39]. Rachetée par le pasteur Jean-François Leresche, elle fut reconstruite, beaucoup moins profonde et, si l'on en juge à son style, sous la direction de l'architecte lausannois Abraham Fraisse, vers 1786, après la vente de la partie méridionale de la parcelle à la ville pour permettre l'élargissement du bas de la rue de la Cité-Devant qui formait un coude abrupt en équerre entre l'ancienne maison Leresche et la tour nord de la cathédrale[40] (fig. 4).

4. La quatrième maison, qui faisait l'angle entre la rue de la Cité-Devant et la rue du Collège – qui servit longtemps de chantier pour la restauration de la cathédrale – face à l'ancien «bornel de bois» de la Cité, est attestée depuis 1416 en tout cas; dans la seconde moitié du XVe siècle, elle appartenait à Louis Daux; elle passa en de nombreuses mains pour aboutir aussi dans celles de la famille Leresche en 1710 déjà et, dès 1784, elle ne fit plus qu'un avec les maisons précédentes[41].

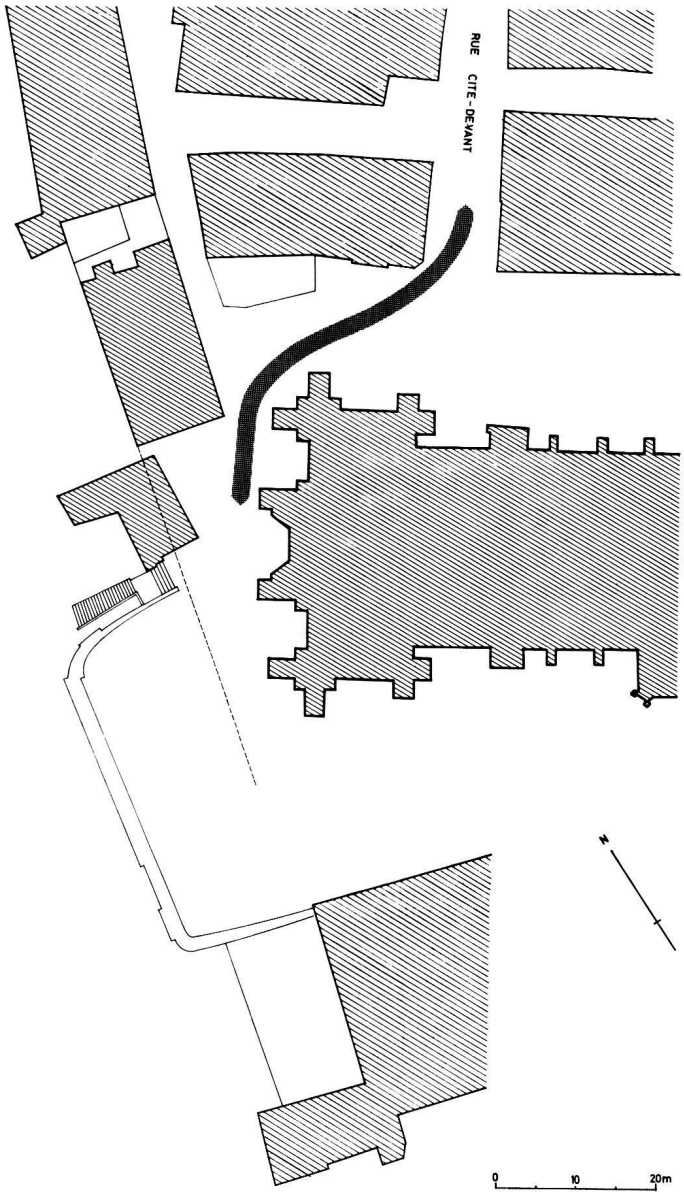

Fig. 4c) Plan schématique des circulations au nord-ouest de la cathédrale dès 1786

Connu par le plan de 1831

Connu par le plan de 1721–1723 ou par les données archéologiques

Connu par les textes (Maison de Monts du XIIIe siècle)

(Dessins de René Tosti)

En résumé, il est donc certain que l'îlot situé au nord de la tour inachevée comptait sur la rue de la Cité-Devant, jusqu'au début du XVIe siècle, quatre maisons. Dès cette date, et probablement jusqu'entre 1716 et 1722, il n'y en eut plus que trois. Elles se réduisirent alors à deux, sans cependant diminuer de surface, les deux du sud n'en faisant plus qu'une seule, amputée elle-même approximativement de la moitié méridionale lors de sa reconstruction en 1786 et réunie désormais au bâtiment septentrional, possession depuis 1710 de la même famille.

Toujours dans le même îlot, mais cette fois-ci en retour d'équerre *le long de la rue du Collège*, on voyait, en tout cas à l'époque qui nous intéresse, s'échelonner quatre autres maisons contiguës, qui ont apparemment toutes disparu maintenant.

5. La cinquième, petite, appartint au Chapitre, aux Daux, aux Sonney et fut sans doute annexée à la précédente, d'une manière définitive, peu avant 1635[42].

6. La suivante, petite elle aussi selon les textes, fut la propriété de Mermette Olivaz, d'Henri Gautier, etc., avant de devenir en 1465 la maison de la chapelle Saints-Claude-et-Jérôme du cloître de la cathédrale et de s'incorporer à sa voisine de l'ouest vraisemblablement dans la seconde moitié du XVIIe siècle[43].

7. La septième, attestée dès 1401 comme maison particulière, fut de la fin du XVe siècle à la Réforme la maison de la chapelle Saint-Georges à l'église Saint-Etienne[44].

8. Il en alla de même avec la dernière: jardin, soit «chesal», du clergé de la cathédrale en 1410 probablement, maison particulière ensuite (Butty, Fabri), elle devint après 1471 la maison de la chapelle Saint-Denis à la cathédrale et le resta jusqu'à la Réforme. Au XVIIe siècle, elle fut la demeure des chantres Légaré[45]. C'est elle qui terminait l'îlot devant la grande maison «capitulaire», celle qui fut, entre autres chanoines, à Humbert Mégevaz, et sert actuellement à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne[46].

Dans l'espace situé entre les jardins des bâtiments donnant sur la Cité-Devant (dont le plus important devait être celui de la maison «capitulaire» contiguë à la cathédrale), ceux des édifices de la rue du Collège, celui de la grande maison «capitulaire» actuellement Faculté des Lettres et l'enceinte elle-même, soit vers l'emplacement de l'ancienne maison Levade, s'élevait, avant 1378 en tout cas, une grange qui fut vendue en 1425 à la Fabrique de la cathédrale. Celle-ci convertit très tôt son emplacement en un jardin, qui fut probablement adjoint à celui de la maison «capitulaire» voisine de la tour nord de la cathédrale[47]. Au milieu du XVe siècle est signalé vers cet endroit un passage, une «petite ruelle», qui permettait non pas de contourner l'îlot Leresche par le nord, mais simplement de joindre l'impasse que formait alors la rue du Collège à la maison «capitulaire» d'Antoine Gappet; une véritable «charrière» n'est attestée sur ce tracé qu'au XVIe siècle[48]. Topographiquement, une autre liaison routière est impossible à travers l'ancien îlot Leresche, ce que ne fait que confirmer le corollaire suivant: la rue de la Cité-Devant, appelée parfois la «grande charrière», passe bien, durant tout le XVe siècle de même que plus tard, devant les quatre maisons de l'est de l'îlot et devant celles qui leur font face dans la rangée orientale au nord-

ouest du cloître[49], tout à fait hors de cette zone dont nous venons de parler et à laquelle seule la reliait d'abord une rue en impasse, attestée dès le XIVe siècle[50].

Le nouveau tracé de la rue de la Cité-Devant et les travaux d'Aymon de Montfalcon à la cathédrale au début du XVIe siècle

Pour conclure ce chapitre ardu, réunissons maintenant tout ce que nous savons, par les documents d'archives et par l'épigraphie, de l'histoire de la fin du passage de la «grande travée» et du développement urbain de ses abords, qui sont intimement liés.

Vers 1499, si l'on en croit la bulle de Léon X de 1514[51], est prise la décision de construire aux frais de l'évêque Aymon de Montfalcon un nouveau portail fermé donnant, quelle que soit la solution proposée, à l'extérieur de la nef de l'église, entre les tours[52]. Cette décision offre la possibilité – si ce n'est pas là le but premier de l'opération – de remanier toute la partie occidentale de l'édifice, et en particulier d'incorporer la «grande travée» à la nef; elle a donc pour corollaire la nécessité de créer une nouvelle voie de circulation entre la Cité-Dessus et la Cité-Dessous par l'extérieur du «magnum portale». Des travaux sont en tout cas en cours à l'intérieur de l'édifice, dans sa partie occidentale, en 1502, puisque l'évêque fait demander alors du bois à la ville de Lausanne «pour fabriquer les cintres des voûtes de l'église Notre-Dame»[53]; il aurait au préalable, après 1499, toujours si l'on en croit la bulle déjà mentionnée, «fait abattre et démolir une porte et d'autres constructions en marbre»[54], soit sans doute les murs de séparation du passage et de la nef, ainsi que la voûte de la «grande travée», formant tribune à l'étage supérieur; le remaniement de cette dernière était achevé en 1505, puisque cette date, les armes et la devise d'Aymon de Montfalcon («Si qua fata sinant») timbrent l'encorbellement de la chaire de la nouvelle balustrade de style gothique flamboyant qui borde la tribune actuelle, aux dimensions plus réduites.

Nous avons vu plus haut que parallèlement à ces travaux-là, d'autres ont lieu à l'extérieur du «magnum portale», entre 1499 et 1502: on démolit alors la maison «capitulaire» toute proche du clocher inachevé, sur l'emplacement de laquelle on devait faire passer le nouveau tracé de la rue de la Cité-Devant, en évitant ainsi la «grande travée»; ce nouveau tronçon de rue, créé sans doute entre 1502 et 1505, existe expressément comme tel en 1505[55], à l'époque même où l'évêque Aymon de Montfalcon achève les travaux de clôture des arcades extérieures des bas-côtés de la «grande travée», ouvrage qu'il signe, sur la corniche nord en tout cas, de ses armes et de sa devise et où il fait inscrire la date de 1504: un texte de 1516, de son vivant donc, lui donne d'ailleurs la paternité de la petite porte qui s'y ouvre au nord et qui porte ses armes[56].

Par ailleurs, d'autres textes établissent explicitement une corrélation entre les démolitions et travaux de voirie entrepris à l'extérieur de la cathédrale et les transformations qui s'effectuaient alors à l'intérieur. Dans l'un des rares comptes conservés de la Fabrique de la cathédrale, celui de 1505–1506, au chapitre des recettes, il est signalé que ne sera plus comptabilisé dorénavant le revenu de la «place, jardin, soit grange, qui avait appartenu au chanoine Gappet, à côté de la maison de feu H. Mégevaz, parce qu'on l'avait abandonnée pour les travaux de l'église cathédrale»[57]. Vers 1548, lors de la reconnaissance des biens dévolus en 1536 à LL. EE. de Berne, le commissaire Prélaz, énumérant le domaine direct du Chapitre et venant à situer les jardins qui s'étendaient aux abords du portail des Montfalcon et qui touchaient aux murs de la Cité du côté occidental, vers l'emplacement de l'ancienne maison Levade (actuellement Conseil synodal, etc.) et des jardins de la maison «capitulaire» démolie, indique explicitement que «esquieulx cultilz dessus limictés estoent aultreffois ediffiée[s] certaines maisons capitulaires et furent ruynées pour ediffier ledict grand portal de ladicte grand eglise»[58].

Au vu de cette convergence de faits bien attestés, il est donc tout à fait certain, à notre avis, qu'il n'y eut pas, avant le début du XVIe siècle, de voie axiale, d'épine dorsale des communications dans la Cité hors du passage de la «grande travée».

La question de l'adduction d'eau et des égouts de la Cité

La question des conduites d'eau potable – «les bornels» – et d'eau usée – «les colices» – de la Cité n'a jamais été soulevée en détail dans ses rapports avec la cathédrale et avec la topographie du quartier[59]. Pourtant, la formuler en termes plus rigoureux pourrait sans doute aider à éclaircir le problème que pose la «grande travée»; c'est pourquoi nous n'hésitons pas à rapporter ici les quelques indications que nous avons recueillies à ce sujet.

Sur le plan de Lausanne publié vers 1895, l'égout collecteur de la Cité, le plus souvent appelé «colice», dont le tracé est toujours visible à l'intérieur de la Préfecture (anciennement Département de l'Instruction publique), est encore indiqué comme passant à ciel ouvert entre les maisons orientales de la rue Saint-Etienne et celles, occidentales, de ce qui était alors la rue de la Cathédrale, maintenant disparue, c'est-à-dire dans l'axe nord–sud de l'ancienne maison Gaudard (Préfecture): c'était déjà son parcours au XIIIe siècle[60]. Nous savons par ailleurs qu'au Moyen Age cet égout se poursuivait au-delà de la rue de la Mercerie, sur le flanc occidental du grand bâtiment de l'ancien hôpital, pour se perdre dans la falaise de la Grande Roche[61]. En 1891, il avait déjà été question de le moderniser et, à ce propos, on apprend qu'il reçoit les eaux de la Cité-Devant et qu'il «traverse sous le Temple [c'est-à-dire sous la cathédrale] vis-à-vis de la rue Saint-

Etienne, de là se dirige obliquement vers le bâtiment du Département de l'Instruction publique»[62]. D'autre part, Blanchet parle, en 1863, du tronçon supérieur de la «coulisse qui réunit les eaux de la Cité-Devant et aboutissait au bas de celle-ci, devant la face septentrionale de la cathédrale»[63], en fait à l'endroit du passage, et qui, en 1837, formait à côté de la petite porte nord une saillie qui devait être supprimée[64]. Ce collecteur fut remplacé en 1912 par un nouveau, passant dans la rue au nord de la cathédrale[65].

Les fouilles effectuées en 1911 dans le sol de l'édifice ont permis de mettre au jour temporairement, à 0,12 m sous les anciennes dalles de la «grande travée», une «coulisse» moderne, soit un collecteur en ciment, mesurant «0,90 m d'épaisseur, de section circulaire (...) à 1,80 m du devant des piliers à l'ouest»[66], et une «coulisse» ancienne, de 0,10 m plus basse que l'autre à son sommet, montrant «un canal paraissant très ancien, de section rectangulaire, 0,27 m de largeur sur 0,33 m de hauteur», couvert de dalles et dont il ne restait que le mur occidental. Les deux «coulisses», la moderne à l'est, l'ancienne à l'ouest, cheminaient parallèlement d'abord, puis «dans la largeur du bas-côté sud», l'ancienne «s'infléch[issa]it à l'est, pour rejoindre le collecteur à l'endroit où ce dernier [allait] traverser le mur du bas-côté sud»[67]. Chemin faisant, elles coupaient les murs de fondations longitudinaux sous-tendant les arcades de la «grande travée».

Cela, c'est l'état du XIXe siècle. Voici maintenant les mentions que nous avons pu rassembler en remontant dans le temps. L'ancienne «colice» avait été réparée en 1772: il est dit alors qu'elle «reçoit les eaux de la Citté devant et traverse la grande église»[68]. La position n'était pas commode, puisqu'en 1707 déjà on avait visité «la colice qui passe par l'église» pour voir «si on ne la pourrait pas faire passer par un autre lieu»[69]. Elle est citée auparavant, en 1664, à propos de l'abergement par LL. EE. de Berne d'«une petite place en dessus et tout proche du grand temple dudict Lausanne, par dessus laquelle coule et passe l'eau de la grand ruë et fontaine de la Citté, et dès là dessent et entre dans la collice qui passe à travers dudit temple»[70]. Il y a sans doute encore identité avec l'égout collecteur dont il est parlé au début du XVIe siècle, en 1516, au moment des travaux du portail occidental, peu après les remaniements de la «grande travée»: cette année-là, le Chapitre enjoignit au maître de la Fabrique de faire installer un auvent sur la petite porte neuve qu'avait fait établir l'évêque – ce ne peut être que celle qui est au nord de la «grande travée» – et surtout de faire mettre un pavage convenable là et sur la «colice» qui traversait l'église et qui lui nuisait beaucoup[71]. Cette «colice» était, en 1469 – et c'est la première mention que nous en avons dans cette région – un petit ruisseau «sous le portail de l'église», dont on fait enlever une grosse pierre de marbre qui l'enjambait[72]. De tous ces indices on peut donc conclure qu'elle empruntait à l'origine le tracé raccourci de la rue de la Cité-Devant par le passage de la «grande travée», tout à fait indépendant alors de la cathédrale, et qu'elle s'écoulait là peut-être, comme souvent ailleurs, en partie à ciel ouvert dans la rue même, à l'instar de ce qu'on peut voir encore dans certaines vieilles villes, par exemple à la Neuveville (Berne) ou à Briançon (Dauphiné).

Quant aux «bornels», soit ici tuyaux de bois placés en terre, servant selon toute apparence à l'adduction d'eau potable et alimentant les fontaines, qu'il faut soigneusement distinguer des «colices», ce qu'on en sait corrobore les indications données par le système d'égout. Provenant des sources de Sauvabelin, l'eau destinée à la Cité passait la Barre, la place du Château, la rue de la Cité-Devant, puis, littéralement, d'après quelques textes du XVe siècle, «sous le grand portail», pour rejoindre les bâtiments de l'ancien évêché[73]. Même dans la «grande travée», si c'est vraiment d'elle qu'il s'agit, l'entretien de ces «bornels» n'incombait pas au Chapitre, pourtant maître des destinées de la cathédrale, mais à la ville, qui s'occupait en priorité de la voirie et des fontaines.

Le passage de la «grande travée» présentait donc bien toutes les caractéristiques des grandes rues lausannoises, y compris la circulation des eaux usées et potables.

La topographie de la partie occidentale de la cathédrale

Si la topographie de la Cité a pu être explicitée avec fruit pour la région qui nous intéresse, au terme de longues recherches, il n'en va guère de même pour la topographie intérieure de la cathédrale. Quelques textes pourtant semblent parler implicitement du passage de la «grande travée». Le plus important est celui de 1226: au vu de l'énumération des lieux dans lesquels les chanoines ne devaient se rendre qu'en habits de chœur, on peut prétendre que le rez-de-chaussée de l'église-porche lausannoise formait déjà un carrefour dont deux des trois entrées sont indiquées alors: celle qui s'ouvrait vers la porte des Escaliers du Marché et qui est qualifiée d'*extérieure*, ce qui prouve son détachement de l'ensemble, et celle qui donne sur la rue de la Cité-Devant[74]. En 1469 est citée sans doute l'entrée du côté sud, sous le nom de «portail de la cathédrale par lequel on va à la cour de l'official de Lausanne», et, deux ans auparavant, on avait parlé d'un délit commis «devant la grande porte de la cathédrale ... sous la dernière arcade soit voûte de Saint-Michel sur les escaliers descendant devant la cour de l'official»[75]. C'est peut-être l'une de ces arcades, murées vers 1504, qui est appelée en 1525 «ancien portail»[76]. Des allusions aux travaux de toitures dans les comptes de la Fabrique de 1445–1446 distinguent clairement le «magnum portale» du côté nord et la tourelle nord, de la région de la «grande

entrée» et du vestibule occidental, dite «entre les deux clochers», qui n'en était apparemment qu'une partie relativement secondaire et, comme nous l'avons vu plus haut, «extérieure»[77].

En revanche, dans cet ordre d'idées, on ne peut tirer un argument décisif d'un texte de 1578, où il est question, dans l'indication des limites de l'ancienne maison des Innocents de la cathédrale et de ses jardins situés au nord de la deuxième travée occidentale, de «certaine allée estant soubs les arcs dudict grand temple», cette allusion étant en effet par trop ambiguë[78].

Si l'on se place maintenant à un point de vue un peu différent, bien que sans étudier ici à fond la question de certaines fonctions sur lesquelles nous reviendrons ailleurs, on constate que les clochers semblent avoir formé dans l'esprit de ceux qui en ont parlé une entité à part de la cathédrale proprement dite: on en a en 1397 un exemple bien attesté[79]. Autre fait parallèle à noter, qui correspond d'ailleurs à ce que J. Hubert dit des «galilées»[80]: aucune chapelle n'est mentionnée dans le «magnum portale», au rez-de-chaussée, avant qu'ait été décidée, à la fin du XVe siècle, son incorporation à l'église cathédrale elle-même. La première de ces chapelles, celle de Saint-Joseph, ne fut fondée que vers 1500, celle de la Passion en 1502 et celle de Saint-Maurice en 1504[81]. Cette sacralisation tardive souligne bien le caractère très distinct que revêtait le rez-de-chaussée du «magnum portale», caractère profane, qu'accentuait encore son utilisation à des fins commerciales ou artisanales[82], par opposition à la cathédrale et même au cloître de celle-ci, où les chapelles s'étaient multipliées tout au long des XIVe et XVe siècles déjà[83].

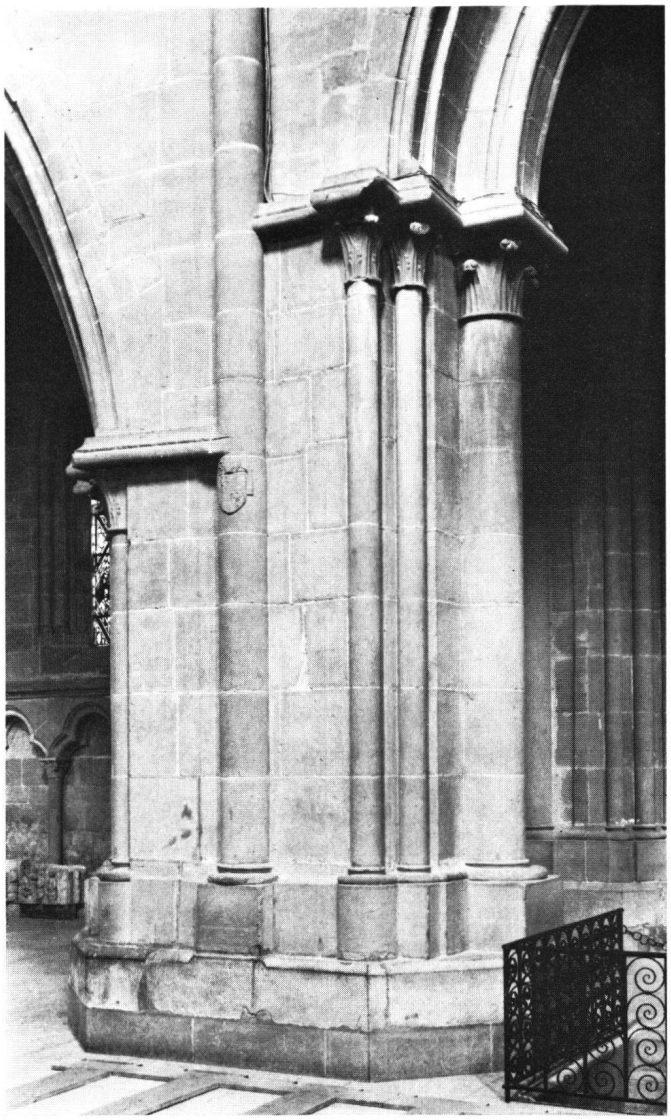

Fig. 5 Pilier nord-est de la «grande travée», vu du sud-est

Etat primitif, remaniements et restaurations de la «grande travée»

Indices architectoniques des travaux de l'évêque Aymon de Montfalcon

Sans trop insister sur les preuves matériellement visibles de l'existence du passage de la «grande travée», qui ont déjà été proposées pour la plupart ailleurs en détail[84], il convient pourtant de les résumer, pour pouvoir, sur certains points, les discuter.

Rappelons d'une part les éléments qui, quoique d'origine, semblent bien différents dans la «grande travée» et dans le reste de la nef, et d'autre part ceux que l'édifice actuel n'explique pas: la «grande travée» elle-même, avec ses supports orientaux très tassés et asymétriques[85] (fig. 5), la disposition rare de ses tourelles d'escaliers latérales (fig. 2), et la présence, derrière le triforium, d'étroites tribunes couvertes en dalles comme le reste du toit de cette travée des bas-côtés (fig. 7); les grands arcs, murés, du XIIIe siècle dans les murs des bas-côtés (fig. 6 et 8), sous lesquels se voient encore des vestiges de supports (chapiteaux et bases, mais les colonnettes manquent) (fig. 9–10); les colonnettes qui ne reçoivent plus de retombées d'arcs, à savoir celles qui encadrent la porte occidentale de la nef actuelle[86] (fig. 3) et aussi celles qui cantonnent, à l'est, la face interne des piles asymétriques[87] (fig. 5); enfin, les amorces de berceaux dont une assise est visible dans le mur occidental de la nef[88] (fig. 11).

Notons en outre l'absence de polychromie ancienne dans les parties basses occidentales, qui confirme la différence fondamentale de situation de celles-ci à l'origine, par rapport à la nef primitive[89].

En second lieu, rappelons également que les remaniements exécutés sous l'évêque Aymon de Montfalcon, signés de ses armes et formant, comme l'a justement dit Hans Reinhardt, une véritable œuvre d'archéologue du XVIe siècle, laissent supposer un état antérieur fort différent de celui qui existe. Enumérons rapidement les élé-

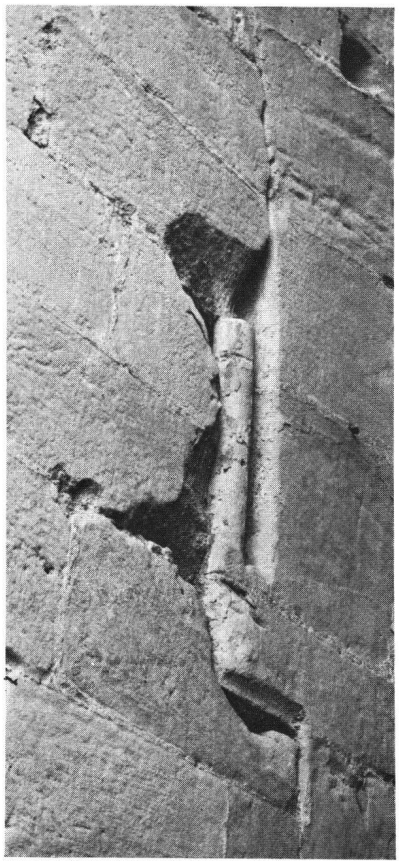

Fig. 6 Vestiges extérieurs de l'arcade septentrionale, murée en 1504, de l'ancien passage routier de la «grande travée»

ments transformés expressément signalés par les armoiries de Montfalcon et parfois même datés[90]. Ils concernent d'une part les murs des bas-côtés de la «grande travée», d'autre part les piles asymétriques et leurs pendants dans les bas-côtés, ainsi que les arcades de la «grande travée» elle-même, du côté de la nef, et enfin la tribune.

Dans la partie inférieure des murs des bas-côtés, à l'intérieur, on remarque des arcatures trilobées frappées, dans les écoinçons, de médaillons aux armes de Montfalcon, dont le style tardif se trahit par la pénétration des moulures dans les sommiers[91] (fig. 12). Les fenêtres, au réseau flamboyant analogue à ceux de la baie occidentale de Saint-Martin de Lutry et de la baie orientale de la chapelle de Louis de Crêt à l'église d'Orny, toutes deux du premier tiers du XVIe siècle, et la petite porte nord offrent aussi les armes de Montfalcon. A l'extérieur, la corniche septentrionale, authentique[92], aligne la devise d'Aymon de Montfalcon et la date de 1504[93] (fig. 7).

Dans la partie centrale de la «grande travée» et ses abords, les armes de Montfalcon timbrent: les arcades donnant sur les bas-côtés, le long desquelles se voient encore des traces d'arrachements peu soigneusement ravalés; la colonne engagée qui dut remplacer la tête du mur de clôture au milieu des piles asymétriques, qui n'étaient donc pas prévues pour rester visibles tout entières à la fois (fig. 5); les colonnes correspondantes dans les doubleaux des bas-côtés, où l'on peut observer des souvenirs mal effacés de l'ancien mur (épaississement à chanfrein, arcs hétérogènes, etc.) (fig. 13); et pour finir, la nouvelle

Fig. 7 Elévation et coupe de la toiture et de la tribune du bas-côté nord de la «grande travée». Relevé de 1906 (Archives de la cathédrale)

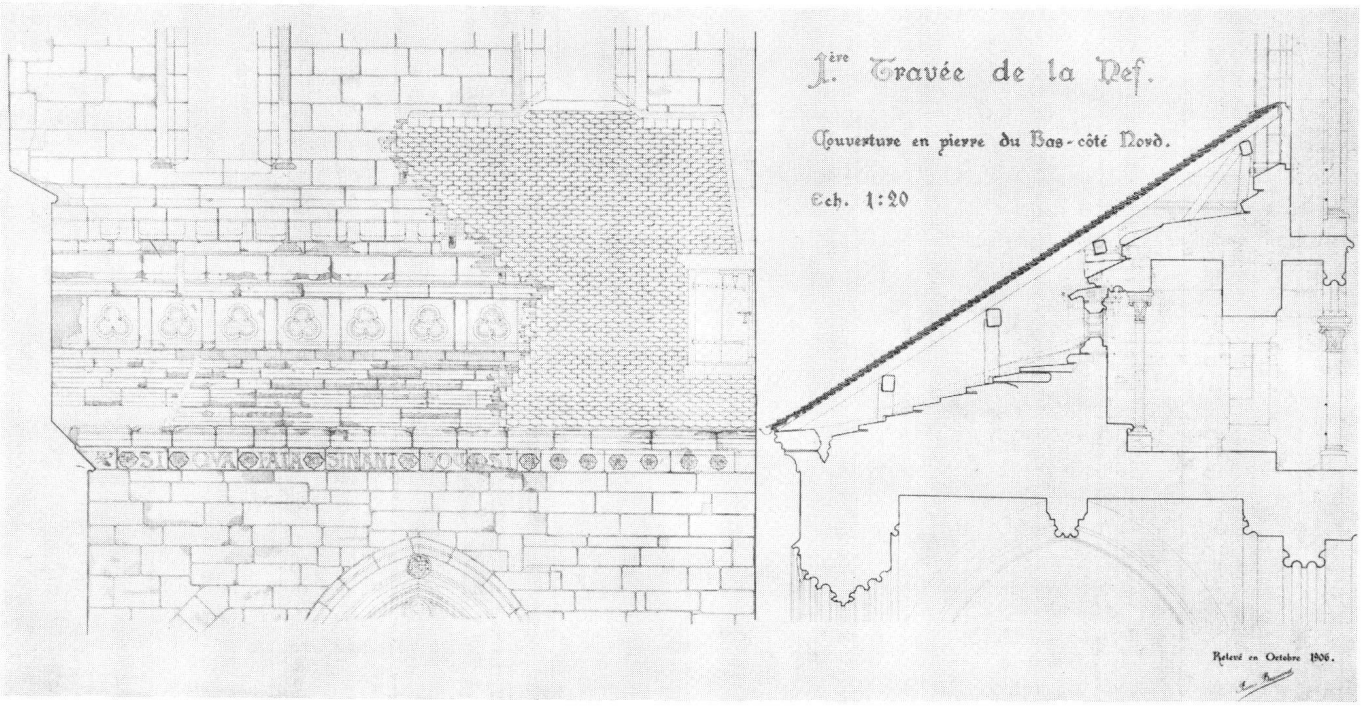

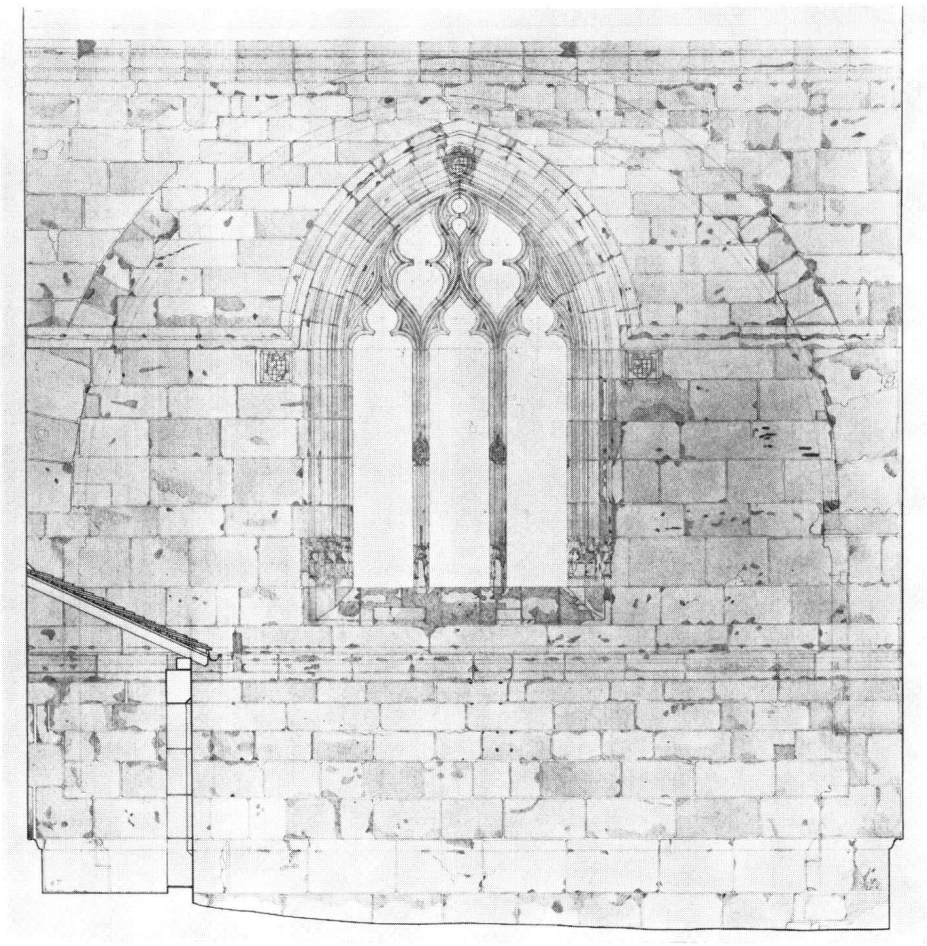

Fig. 8 Traces extérieures de l'arcade sud, murée vers 1504, de l'ancien passage routier de la «grande travée». Relevé et restitution de 1907 (Archives de la cathédrale)

balustrade de la tribune inférieure réduite, avec sa chaire, qui montre, en plus des armoiries de Montfalcon et de la devise d'Aymon, la date de 1505[94] (fig. 1 et 3).

En partant de tous ces éléments composites que nous venons de rappeler et qui ne s'expliquent pas sans une disposition ancienne très différente de l'état actuel, on en vint donc finalement, pas à pas, après Viollet-le-Duc, Rahn et Naef, à restituer l'état original de la «grande travée» comme un vestibule séparé du reste de la nef par un mur de clôture qui bouchait les arcades des bas-côtés entre la «grande travée» et la travée suivante et fermait le rez-de-chaussée de la nef jusqu'à l'étage du triforium, soit jusqu'à la hauteur de la tribune inférieure débordante; vestibule que les plus récents chercheurs s'accordent à identifier plutôt à un passage ouvert latéralement: mais les uns estiment que la clôture eut lieu très tôt[95] et les autres, beaucoup plus tard[96] (fig. 14 et 21).

Nous avons longuement exposé plus haut les éléments documentaires qui nous font croire à la fermeture tardive, soit vers 1504 seulement, sous l'évêque Aymon de Montfalcon, des arcades latérales du passage. Nous allons essayer en outre de combattre sur leur propre terrain les arguments de Naef et de Bach, qui voient là des murs du XIIIe siècle, simplement remaniés à l'époque des Montfalcon. Admettons donc, comme le pensent ces auteurs, que les murs de molasse des «bouchons» montrent des matériaux mis en œuvre au XIIIe siècle déjà, de même que des soubassements de roche pareils à d'autres dans la cathédrale. En fait, cela resterait compréhensible même dans le cas d'une clôture tardive du passage, car il est évident, bien que ce fait n'ait pas été souligné, que les murs séparant à l'origine la «grande travée» de la nef et de ses bas-côtés, démolis alors, ont dû fournir des matériaux tout prêts pour la fermeture des grandes arcades extérieures. Les deux opérations, à en croire seulement les dates inscrites, furent strictement contemporaines: la corniche du mur extérieur septentrional de la «grande travée» porte la date de 1504, qui est celle de la fermeture de l'arcade, alors que la chaire de la balustrade neuve de la tribune inférieure, qui marque l'ultime étape des travaux de Montfalcon, évidemment postérieure

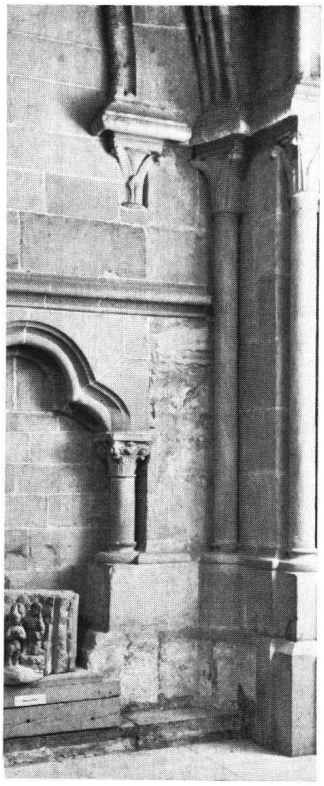

Fig. 9 et 10 Chapiteaux et bases des colonnettes des piédroits de l'arcade méridionale, murée vers 1504, de l'ancien passage routier de la «grande travée»

à la suppression des murs et des voûtes de l'ancien passage, est datée 1505.

Il nous faut revenir par ailleurs sur un deuxième aspect de l'argumentation d'Albert Naef, que suit implicitement Bach, et qui visait à nier, à la limite, la simple possibilité de l'existence d'une rue. Cette argumentation repose, entre autres éléments, sur l'insuccès des sondages qu'il effectua en 1898 pour retrouver un sol pavé ou dallé à l'extérieur au nord de la «grande travée». On peut en mettre en doute le bien-fondé lorsqu'on apprend que ces recherches archéologiques se firent «au niveau de la nef»[97], alors qu'il paraît évident à qui étudie systématiquement les bases de la cathédrale – mais, paradoxalement, cela n'a pas encore été indiqué explicitement[98] – qu'avant les transformations de Montfalcon, le sol de toute la partie occidentale de l'édifice, soit du «massif occidental», était légèrement surélevé par rapport à celui de la nef, à laquelle on devait accéder en descendant une ou deux marches: la petite porte septentrionale de l'époque de Montfalcon, exhaussée par rapport au sol intérieur actuel, n'aurait aucun sens sans cela. Au nord, l'extérieur a donc dû conserver approximativement son niveau médiéval peut-être légèrement exhaussé, alors que l'intérieur a été ramené, au début du XVIe siècle, au niveau de la nef proprement dite, à laquelle il venait d'être intégré, un escalier rattrapant le changement de hauteur devant la petite porte. Tout au plus peut-on penser que la rue intérieure, continuant le mouvement de la Cité-Devant, descendait en pente légère et se retrouvait à un niveau inférieur sous l'arcade méridionale. Entre 1504 et 1509, lorsque fut installée la chapelle de Montfalcon, le sol était déjà abaissé, comme le prouvent les bases de l'encadrement de la porte et la plinthe moulurée du mur de cette chapelle donnant sur le vestibule carré. Il nous paraît donc qu'il était vain de chercher beaucoup plus bas que le niveau du sol extérieur, comme l'a fait Albert Naef, les traces de l'ancien passage.

Fig. 11 Retombée occidentale de l'arcade sud intérieure de la «grande travée», avec l'assise inférieure, à parement oblique, subsistant du berceau méridional qui couvrait, dans la nef, une partie du passage routier

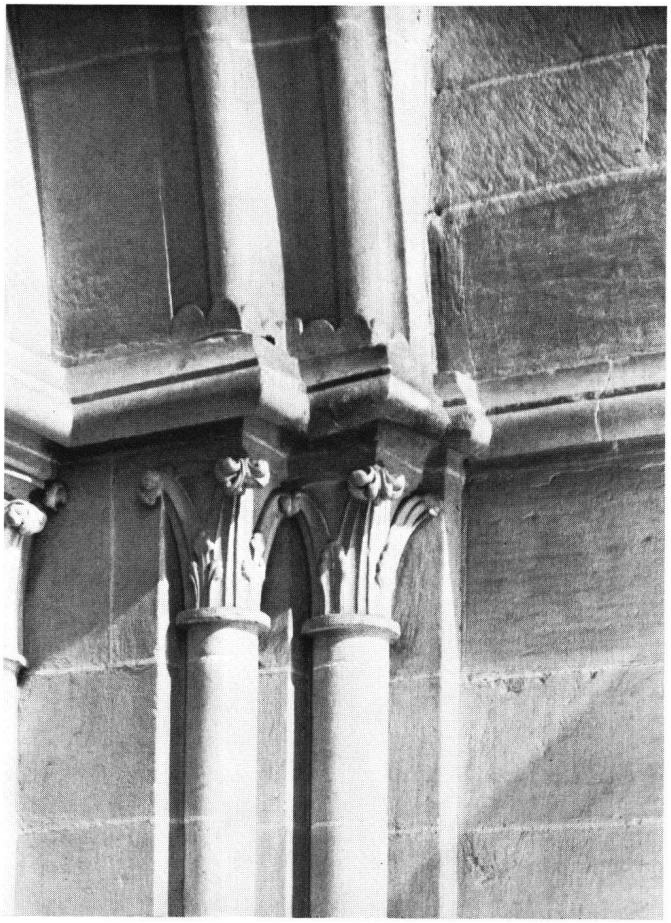

Fig. 12 Arcature de 1504 sous la fenêtre du bas-côté nord de la «grande travée», avec chapiteau de 1748

Essai de restitution du passage routier

Les divers auteurs qui se sont préoccupés de la «grande travée» ne se sont pas fait faute d'essayer d'en restituer l'aspect original et se sont demandé de quelle manière elle était voûtée au niveau du passage et comment elle pouvait supporter la tribune tout en s'adaptant aux arcades ouvertes et aux portes qui marquaient ses axes. L'opinion émise en 1902, que cette voûte «était composée d'une partie médiane avec voûte d'arêtes et de deux parties latérales peut-être recouvertes en dalles»[99], n'a pas eu de succès. La proposition d'Albert Naef d'y voir deux berceaux latéraux, dont la première assise est conservée à l'ouest, et une croisée d'ogives au centre[100], quoique discutée, parut la plus plausible[101]: il semble pourtant difficile de concevoir qu'il n'y ait eu qu'un chapiteau pour recevoir à la fois le doubleau et l'ogive de la croisée; mais peut-être existait-il là une croisée portée par des culots qui auraient, eux, disparu[102]? Ce serait une solution qui ne fut employée que rarement à la cathédrale de Lausanne (fig. 15 et 20).

En partant des mêmes prémices, on peut avancer une hypothèse quelque peu différente, selon laquelle les deux berceaux latéraux n'auraient pas été séparés de la croisée d'ogives par des doubleaux, mais lui auraient servi de formerets profonds[103]. En faveur de cette hypothèse, on peut faire remarquer que les voûtes sexpartites des salles basses des tours occidentales présentent, ou présentaient, une solution de ce genre dans leur partie ouverte vers le vestibule du narthex: le voûtain s'y poursuit en une sorte

Fig. 13 Les arcs hétérogènes du doubleau oriental du bas-côté sud: celui du milieu, surmontant des chapiteaux gothiques sous-tendus des armes de Montfalcon, a remplacé l'ancien mur séparant le bas-côté de la nef de celui de la «grande travée»

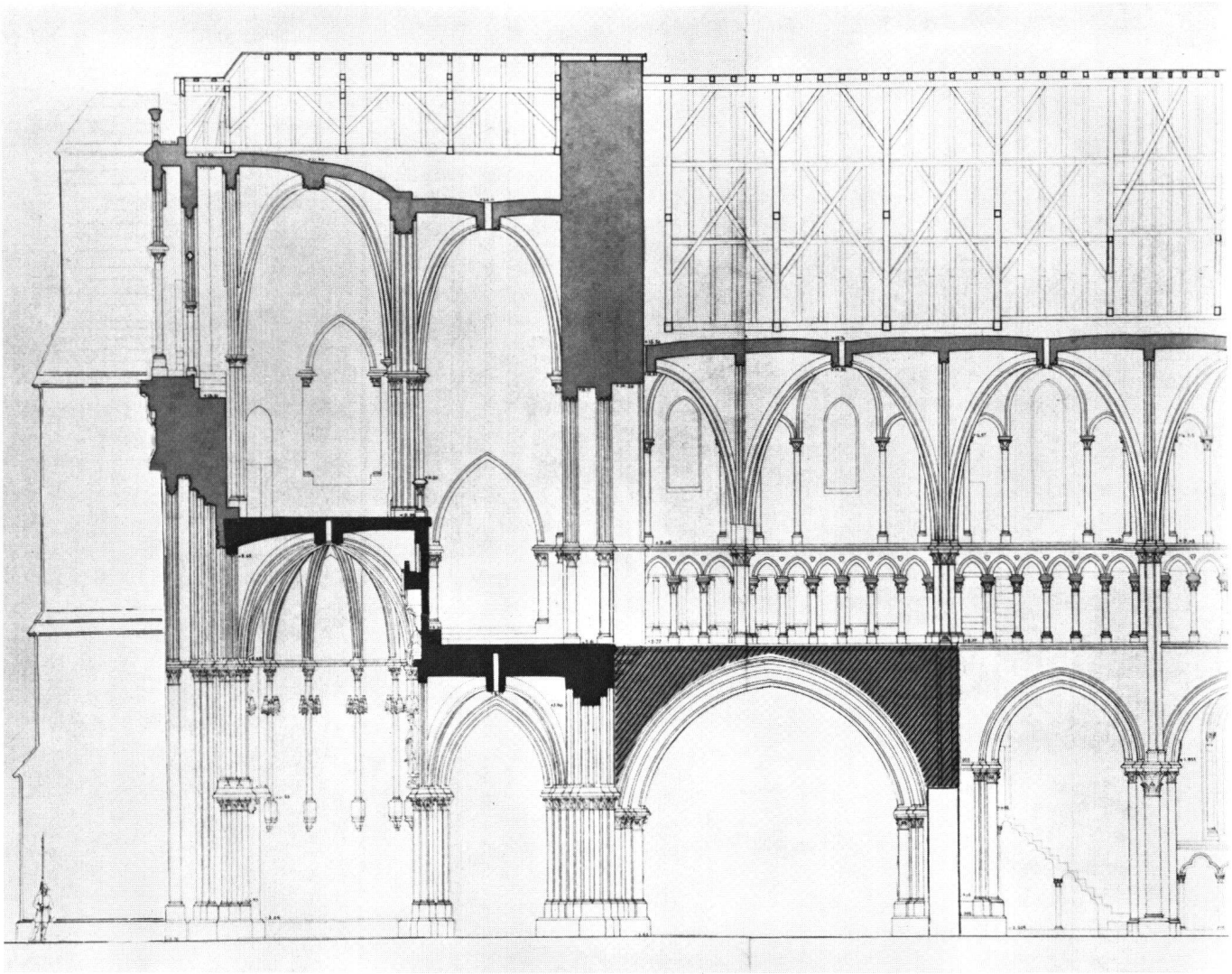

Fig. 14 Coupe longitudinale sur le «massif occidental», avec montage indiquant schématiquement la disposition des tribunes et de l'ancien passage de la «grande travée» avant le début du XVIe siècle (tribunes existantes: en noir; partie restituée: lignes obliques) (Archives de la cathédrale et René Tosti)

de formeret-berceau. On peut rappeler aussi qu'à Lausanne même, à Saint-François, encore dans la seconde moitié du XIVe siècle, cette solution a été adoptée systématiquement pour toutes les voûtes de la nef, qui reposent sur des piles-contreforts. Pourtant, à toute hypothèse qui propose, au centre, une croisée d'ogives retombant sur les chapiteaux existants – et donc à celle-ci comme aux autres – s'oppose le fait que les chapiteaux, ici, ne sont pas obliques, contrairement à ce qui est l'habitude dans ce cas à la cathédrale.

Reste l'hypothèse, mais qui ne cadre pas avec ce que nous connaissons des usages architecturaux des constructeurs de la cathédrale, de deux berceaux et d'une voûte d'arêtes centrale, séparés par des doubleaux. Il faut donc, ici aussi, laisser la discussion ouverte.

Pour compléter ces notes sur les restitutions, abordons enfin une question qui n'a guère été posée: comment se présentait la façade de la «grande travée» donnant sur l'ancienne nef? Qui dit voûte ou berceau jeté sur cette «grande travée» dit, par conséquent, pour les contrebuter, mur épais ou raidi de contreforts du côté de la nef, et lorsqu'on connaît la passion qu'ont mise les maîtres d'œuvre de Lausanne à dédoubler ou, au moins, à animer les murs de la cathédrale, il est peu vraisemblable que le parement de ce mur ait été absolument nu. L'existence des colonnettes orientales des faces intérieures des piles asymétriques, qui ne reçoivent actuellement aucune retombée, comme nous l'avons déjà indiqué, offre par exemple la possibilité d'envisager un mur percé d'une porte médiane, la «grande porte» citée en 1455[104], encadrée de

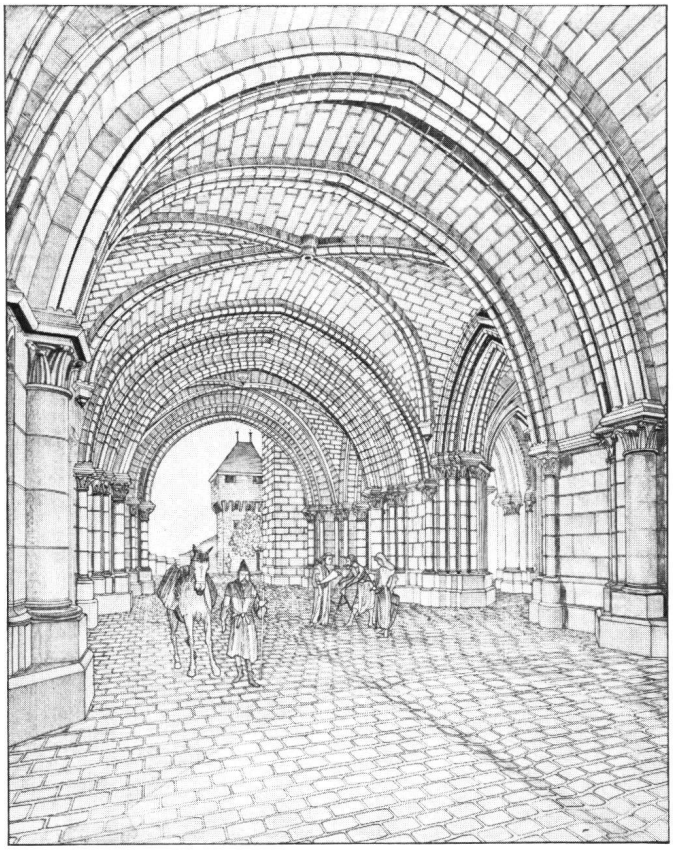

Fig. 15 Essai d'évocation du passage routier de la «grande travée», vu vers le sud (Dessin de Gérard Lador; Pierre Margot dir.)

deux arcades assez profondes reposant d'une part sur les colonnettes maintenant inutiles des piles asymétriques et de l'autre sur les colonnettes qui auraient flanqué des contreforts ou un épaississement du mur autour de la porte; on aurait ainsi une composition rappelant celle de la face interne du croisillon nord, dans sa partie inférieure. Mais ce n'est qu'une hypothèse, que la rapidité des fouilles de 1911, qui ne s'attachèrent malheureusement pas à éclairer les problèmes de l'édifice gothique proprement dit, empêche peut-être définitivement d'infirmer ou de confirmer par ailleurs.

Quant aux arcades ouvertes dans les murs goutterots des bas-côtés de la «grande travée», elles devaient présenter une grande analogie avec celle qui sépare actuellement de la nef la tribune inférieure. Elles devaient se composer de deux rouleaux parallèles, tous deux avec un profil à bandeau entouré de deux tores sans listel; celui qui regarde à l'intérieur est encore bien conservé (fig. 1, 9 et 10). Ces arcades retombaient sur des colonnettes assez trapues, dont les chapiteaux et les bases existent toujours à l'intérieur[105]. A l'extérieur, elles subsistent partiellement dans leur partie inférieure (fig. 6 et 8).

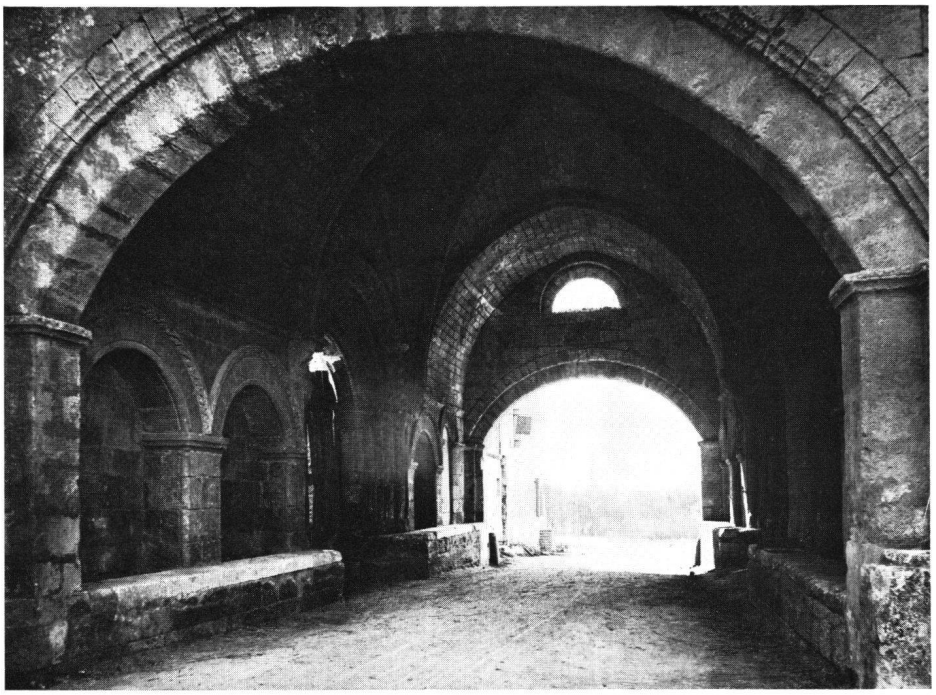

Fig. 16 Le passage routier de l'ancien hôpital de Pons en Saintonge, en 1877 (Photo Caisse nationale des Monuments historiques, Paris)

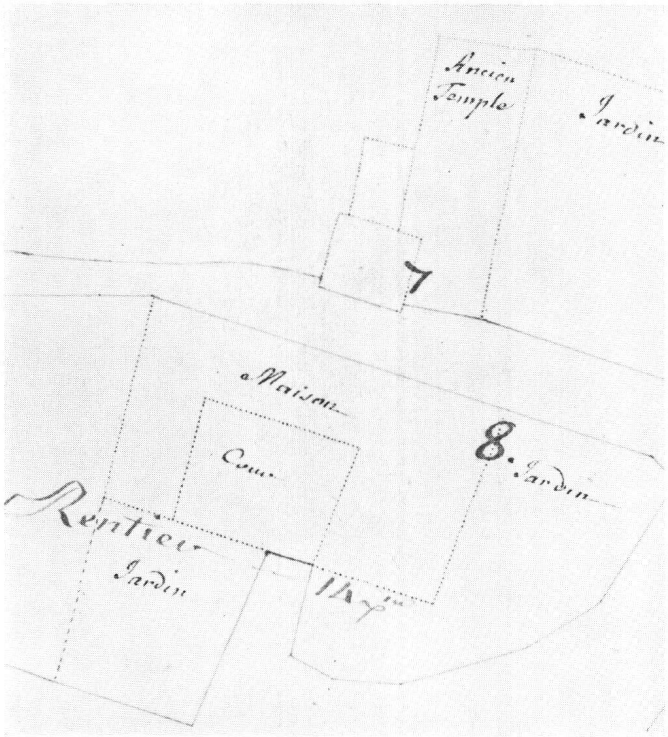

Fig. 17 L'ancien hôpital Notre-Dame de Villeneuve. Plan cadastral en 1766 (Archives cantonales vaudoises)

Les restaurations bernoises et modernes

Si les ouvrages commandés par l'évêque Aymon de Montfalcon sont signés de ses armes et, de ce fait, rendus bien évidents, il n'en va pas de même des restaurations postérieures, et spécialement de la plus importante d'entre elles, elle aussi de tendance archéologique, celle de 1747–1749, qui s'effectua sous les ordres de l'architecte lausannois Gabriel Delagrange. Par bonheur, des documents précisent ce qui fut retouché. Pour mieux nous en rendre compte, prenons l'exemple du bas-côté nord: les maçons Cuerel et Reymond placèrent alors, dans les arcatures au-dessous de la fenêtre flamboyante, cinq colonnes neuves avec leurs bases, pour lesquelles le sculpteur Louis Dupuis tailla six chapiteaux explicitement dénommés «corinthiens», ainsi qu'un masque sur le chapiteau derrière la «petite porte», qui tous existent encore. Des 90 pieds de «marbre» utilisés pour cette travée nord, le carrier Borel d'Aigle en livra en tout cas 60 pieds 9 pouces en «pièces de marbre servant de socles». Guerod Riguer, tailleur de pierre, restaura les socles et les bases des colonnes des piliers occidentaux au nombre de dix-huit et dix-sept colonnes avec leurs chapiteaux, alors que Louis Dupuis, de son côté, sculptait cinq nouveaux chapiteaux expressément qualifiés de «gothiques» pour le «pilier occidental». Cuerel et Reymond taillèrent encore «36 pieds de cordons sur les chapiteaux des grandes colonnes attenant la chapelle de Montfalcon et aux archivoltes». Ils eurent encore à «taillancher toutes les faces dudit portique et les formerets de la voute et platrir et blanchir les lunettes des dittes voutes»[106]. C'est alors aussi qu'on ferma l'arcade de la chapelle de Montfalcon, au pied de la tour nord-ouest, d'un mur analogue à la clôture correspondante de la tour sud-ouest datant du début du XVIe siècle.

On s'aperçoit ainsi que cette travée occidentale du bas-côté nord, à elle seule, renferme, à côté de chapiteaux «corinthiens» de 1748 (fig. 12), un peu étrangers et donc finalement repérables, et sans parler des restaurations de notre siècle, trois séries au moins de chapiteaux exécutés dans le genre local de la première moitié du XIIIe siècle: les chapiteaux originaux, les chapiteaux de 1502–1505 (colonnes engagées de l'arcade entre la travée occidentale du bas-côté et la suivante) et les chapiteaux de 1748, œuvres de Louis Dupuis (dans la demi-pile «occidentale» en tout cas)[107]. Les restaurations «archéologiques» ou «analogiques» ne datent donc pas d'aujourd'hui à Lausanne et montrent souvent, à leur manière, un respect plus poussé du passé que celles de Viollet-le-Duc et de ses émules, mais qui doit nous rendre particulièrement prudents dans nos études stylistiques et comparatives!

Quant à la réfection de l'extérieur des collatéraux de la «grande travée», commencée vers 1749 par celui du sud qui reçut un nouveau toit, elle ne fut terminée probablement que lors des grands travaux de 1768–1774[108]. Ces bas-côtés ont été à nouveau fortement restaurés, à l'intérieur, mais surtout à l'extérieur, dès 1906: on rétablit alors, au sud, sur d'anciennes traces, la corniche, à laquelle on avait donné un profil classique en 1749 sans doute, on refit partiellement le remplage de la fenêtre, on enleva le toit de charpente et de tuiles du XVIIIe siècle et on marqua dans le parement extérieur, où se voit déjà l'amorce des arcades ouvertes, «la trace de l'archivolte intérieure, afin de rappeler le souvenir du passage»[109] (fig. 8). Le toit du côté nord fut remis dans son état primitif en 1921[110] (fig. 7).

La situation typologique du passage de la «grande travée»

La solution lausannoise d'un passage urbain à travers une cathédrale, au niveau de son rez-de-chaussée, est rarissime, sinon unique. Il est évident, lorsqu'on connaît le site de la Cité de Lausanne, que cette solution a été imposée par la topographie et qu'un agrandissement de la cathédrale qui avait commencé par l'installation de murs de soutènement au chevet ne pouvait se terminer dans des

proportions normales qu'en empiétant sur la voie publique du côté de l'ouest[111]. Deux possibilités s'offraient: l'une consistait à détourner la circulation par devant le «massif occidental», entre l'enceinte et la cathédrale, l'autre à traverser cette dernière dans l'axe de la rue principale. On choisit d'abord le second parti pour revenir ensuite au premier: il faut croire que les empêchements à une modification du tracé des rues parurent encore plus contraignants au XIIIe siècle qu'ils ne le furent au XVIe [112].

Une fois admise la nécessité du passage à l'intérieur de la cathédrale, les constructeurs ont pu s'inspirer, pour sa réalisation, d'édifices existants, en adaptant à leur problème particulier des éléments de solution qu'ils trouvaient ailleurs. A l'époque où ils conçurent la cathédrale gothique, on rencontrait en tout cas déjà une série d'édifices présentant une disposition proche de celle de Lausanne, avec le même croisement significatif des axes civils et religieux[113]. Ils étaient bien connus – et pouvaient donc l'être des maîtres de Lausanne – puisqu'ils jalonnaient tout spécialement, mais pas uniquement, les routes de Saint-Jacques de Compostelle: il s'agit des *hôpitaux pour pèlerins* enjambant les grandes routes hors les murs des villes-relais et dont un certain nombre sont conservés au moins à l'état de vestiges ou de ruines[114]. L'exemple le plus monumental, sinon le plus commun, en demeure l'ancien hôpital de Pons en Charente, où le passage, voûté en pierre, surmonté d'un clocher jusqu'en 1830 environ, sépare et unit à la fois l'hôpital proprement dit à l'ouest et son église, à l'est, nommée «capella nova» vers 1180[115]. Ce passage, visiblement remanié très anciennement, montre des murs latéraux décorés d'arcatures en plein cintre et une voûte composée de deux éléments en berceau encadrant une croisée d'ogives sous laquelle s'ouvrent d'une part le portail de l'église et de l'autre celui de l'hôpital (fig. 16). L'existence du passage routier lausannois ne nous est apparue pleinement possible que le jour où nous avons vu, de nos propres yeux, s'engager sous les arcades médiévales de Pons, de calibre moins fort que celles de la «grande travée» de Lausanne (hauteur autorisée alors: 4 m 20), les lourds convois de la nationale 137 – maintenant détournée – qui roulaient vers Bordeaux.

Il n'est pas impossible qu'il y ait eu des hôpitaux de ce type en Suisse romande, mais ils n'ont jamais encore été étudiés. Ce qui est certain, c'est que la plupart des hôpitaux régionaux d'ordres religieux, soit des hôpitaux de voyageurs, sur lesquels nous avons quelques renseignements offraient une disposition qui permettait d'installer éventuellement des voûtes sur le passage entre leur chapelle et les bâtiments eux-mêmes. On pourrait en donner les indices suivants.

L'hôpital Saint-Jean à Lausanne même, d'abord hors les murs et situé sur la grande route de France en Italie, s'élève en tout cas de part et d'autre de la rue, l'hôpital

Fig. 18 L'ancien bâtiment identifié à l'hôpital Saint-Jean, rénové au XVIe siècle et en 1760. Etat actuel

au nord, la chapelle au sud; il est antérieur à 1177, époque où il est attesté pour la première fois, aux mains de la maison du Grand-Saint-Bernard, et passe pour avoir été fondé par le Chapitre de la cathédrale[116]. Mais les vues d'autrefois que nous en connaissons – dont la plus ancienne et la plus précieuse est celle du plan de David Buttet de 1638 – présentent déjà un état remanié des bâtiments après leur désaffectation due à la Réforme et n'indiquent pas d'arcades[117].

L'hôpital Notre-Dame de Villeneuve, sur la route d'Italie, localisé lui aussi hors des murs de la ville, fermée vers 1214, fondé par Aymon de Savoie vers 1236 et desservi par des chanoines réguliers d'Abondance puis de Saint-Maurice d'Agaune, avait la même disposition. L'église, à l'est de la route, profonde de quatre travées, transformée en hôtel de ville en 1874–1876, subsiste toujours; le bâtiment de l'hôpital lui-même, à l'ouest, a survécu jusque vers 1919, date à laquelle il a été remplacé par une école neuve[118]. Ici, une porte murée, donnant à l'étage de la tour du clocher de la fin du XVe siècle ou du début du XVIe siècle, du côté de la rue, indique au moins l'existence d'une passerelle à ce niveau entre les deux bâtiments, la distance entre eux n'étant que de 4 m à 5 m 50 environ[119]; mais la façade occidentale de l'église, qui aurait pu fournir d'autres indices, a malencontreusement été modernisée (fig. 17).

L'hôpital Sainte-Marie-Madeleine de Vevey, membre de la maison du Grand-Saint-Bernard, dont aucune trace ne subsiste et sur lequel les témoignages iconographiques précis manquent[120], devait présenter pour le moins la même disposition générale. Elevé avant 1147 déjà, aussi sur la route d'Italie, hors du «bourg», entre la ville et le

torrent de la Veveyse, il est dit «hôpital hors les murs» en 1372, par opposition à l'hôpital bourgeoisial du Vieux-Mazel, situé au cœur de la vieille ville, auquel il fut d'ailleurs rattaché par les Bernois en 1537, après la Réforme. Il étalait ses bâtiments – parmi lesquels une cuisine ajoutée avant 1299, une petite maison citée en 1411, etc.[121] – et sa chapelle Sainte-Marie-Madeleine (qualifiée occasionnellement d'église et possédant un ou plusieurs autels secondaires[122]), de part et d'autre de la route conduisant au pont de la Veveyse, non loin de celui-ci, d'où les noms d'«hôpital du pont de la Veveyse», d'«hôpital sur le pont de la Veveyse», et d'«hôpital à côté du pont de la Veveyse» qu'on lui donne aussi[123]. En 1550 en tout cas, lors de la vente des anciens bâtiments par la ville, un «chesal» lui appartenant s'étendait au sud-ouest de la route, alors que le gros des constructions, divisé en trois lots contigus, se trouvait au nord-est[124]. Au XVIIe siècle, une porte de faubourg reliait ces deux groupes de bâtiments. Montet place l'ancienne chapelle du côté du nord-est[125], ce que semblerait confirmer la découverte, vers cet emplacement, en 1627, 1869, 1887 et 1905, de traces du cimetière attenant à l'hôpital, agrandi avant 1299 déjà[126].

L'hôpital Saint-Jean de Moudon, qui dépendait, lui, des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, antérieur à 1228, s'élevait aussi hors les murs de l'ancienne ville, de l'autre côté de la Broye, sur la route de Berne à Vevey et au Grand-Saint-Bernard[127]; supprimé comme tel à la Réforme et donné à la ville, il fut amputé de son église, que les textes situent à l'est de son complexe; il passa en mains privées vers 1537–1539 et fut remanié peu après sans doute. C'est ce même bâtiment qui serait redevenu hôpital après son acquisition par la ville en 1737 et qui aurait été à nouveau restauré en 1760[128]. Ce qui est intéressant malgré les profondes transformations subies, c'est que ce dernier bâtiment, que l'on identifie avec raison apparemment à celui de l'hôpital Saint-Jean, conserve au rez-de-chaussée un passage public sous arcades large de près de 3 m, qui pourrait bien être le passage, attesté en 1539 sous le nom de «porchoz ou aliouz», entre l'ancienne église et une maison dépendant encore à cette date de l'hôpital (fig. 18). Ce passage, redevenu public, indiquerait alors, presque dans l'axe du pont, le tracé de l'ancienne route à travers l'hôpital, tel qu'on pourrait le restituer avant l'extension et la fermeture du faubourg de Mauborget, soit avant 1317 en tout cas[129]. L'urbanisation intensive du quartier dans lequel l'hôpital Saint-Jean fut finalement intégré aurait ainsi laissé délibérément de côté l'ancien passage, plus direct mais peu pratique sans doute, au profit d'une nouvelle rue déviée vers l'est puis reprenant la direction du sud: ce qui aurait l'avantage d'expliquer d'une part le dessin sinueux de la rue de Mauborget actuelle et d'autre part le fait que le bâtiment principal de l'hôpital était, en 1539, au fond d'une cour (fig. 19).

On pourrait sans doute rencontrer d'autres indices d'hôpitaux de ce type dans la région même[130]; effectivement, en Savoie, un édifice analogue, bien que plus tardif, puisqu'il est partiellement du XVIIe et du XVIIIe siècle,

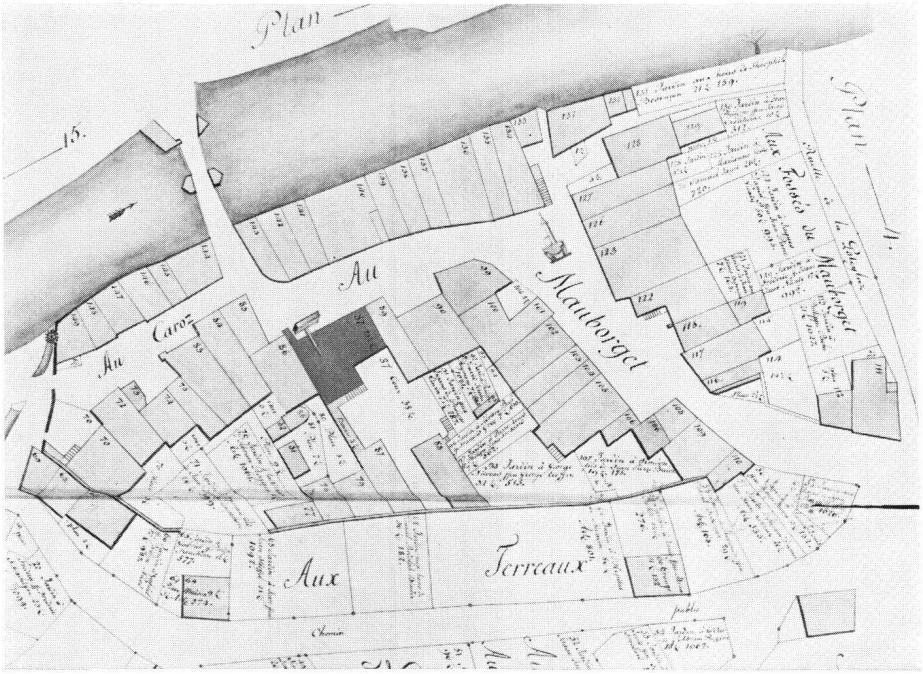

Fig. 19 Plan du faubourg de Mauborget à Moudon en 1809–1814; le bâtiment identifié à l'hôpital Saint-Jean, devant la fontaine, presque dans l'axe du pont, porte le n° 87 (Archives cantonales vaudoises)

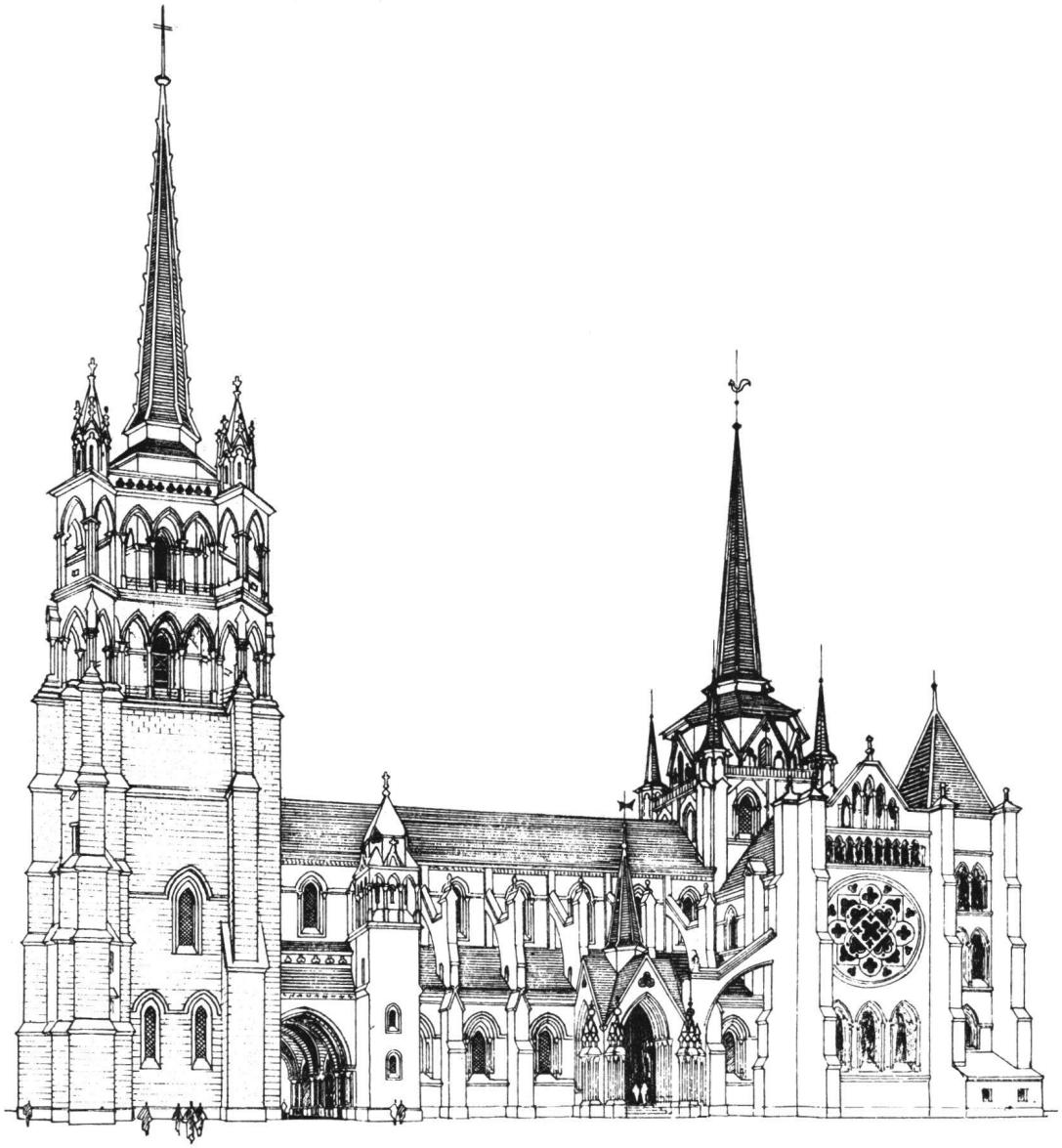

Fig. 20 Essai de restitution du flanc sud de la cathédrale, avant le début du XVIe siècle (Dessin de Gérard Lador; Pierre Margot dir.)

existe encore à l'extrémité d'un pont, à Notre-Dame du Charmaix sur Modane, lieu de pèlerinage fréquenté[131].

De tous les cas qui peuvent présenter quelque analogie avec le passage de la cathédrale de Lausanne[132], aucun ne nous paraît avoir pu exercer, à l'époque qui nous intéresse, une influence comparable, sur le plan fonctionnel, à celle de ces hôpitaux, dont le type architectural bien défini s'applique en série et n'a rien de la solution isolée.

En revanche, du point de vue de l'intégration architectonique du passage-tribune dans l'église, il ne semble pas, d'après le peu que nous en pouvons savoir, que leur conception architecturale générale ait joué un rôle dans le cas complexe de Lausanne, bien que les passages couverts de ces hôpitaux aient pu servir d'assiette à des tribunes d'églises ouvertes sur certaines salles des bâtiments hospitaliers.

La solution adoptée sur ce point dut s'inspirer plutôt des églises à grandes tribunes occidentales dérivées des «Westwerke», dont l'influence est si évidente sur la composition du «massif occidental» lausannois. L'un des «massifs occidentaux» conservés les plus archaïsants de l'époque romane, celui de Marmoutier, regroupe en deux les trois éléments du «carré» du «Westwerk» carolingien à la manière de Corvey: on y retrouve le porche à trois arcades ouvert sur l'extérieur – qui demeure une tradition alsacienne dont nous montrons ailleurs l'importance pour Lausanne[133] – surmonté d'une tribune particulière non dédoublée en hauteur, alors que les deux éléments suivants, les «cryptae» supportant la grande tribune et l'espèce de «grande travée» postée en avant dans la nef, n'y forment plus qu'une seule et large tribune à trois compartiments axiaux correspondant à la nef et aux bas-côtés, et dont les arcades inférieures n'étaient pas, semble-t-il, recoupées à l'origine.

La cathédrale de Lausanne, qui doit tant, dans son «massif occidental», à certaines traditions architecturales carolingiennes, a pu être influencée aussi pour la réalisation du passage de la «grande travée» par un exemple comme celui de la tribune orientale de Marmoutier, fonctionnellement dissemblable mais architecturalement analogue, arcades latérales ouvertes et mur inférieur vers la nef mis à part. C'est d'ailleurs seulement par ce biais que l'on peut rapprocher ce passage des «Westwerke».

*

L'originale et profonde «recréation» de thèmes architecturaux éclectiques et l'utilisation harmonieuse de motifs stylistiques d'origines diverses qui constituent le substrat du langage architectural de la cathédrale de Lausanne[133] se retrouvent donc, une fois de plus, dans le «massif occidental» et même dans sa partie orientale, remaniée au début du XVIe siècle, que l'analyse qu'on vient de lire s'est efforcée de ressusciter et d'expliquer une nouvelle fois, mais cette fois-ci en tâchant d'en donner aussi un éclairage documentaire et d'en fonder la comparaison typologique.

NOTES

[1] HANS REINHARDT, *L'église-porche de la cathédrale de Lausanne*, dans *Art du Haut Moyen Age dans la région alpine*, Actes du 3e congrès pour l'étude du Haut Moyen Age, Olten-Lausanne 1954, pp. 354–357, abrégé en REINHARDT, *AHMA*. – Autres *abréviations:* AC: Archives communales; ACV: Archives cantonales vaudoises; AVL: Archives de la ville de Lausanne; BCL: Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne; *BKS: Beiträge zur Kunstgeschichte der Schweiz, Bibliothèque de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse; Cart.* ROTH: *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, édité par CHARLES ROTH, *Mémoires et documents de la Société d'Histoire de la Suisse romande*, 3e série, III, Lausanne 1948; DUPRAZ: EMMANUEL DUPRAZ, *La cathédrale de Lausanne, étude historique*, Lausanne 1906; GAUTHIER: LOUIS GAUTHIER, *La cathédrale de Lausanne et ses travaux de restauration, 1869–1898*, Lausanne 1899; *MAH: Monuments d'art et d'histoire de la Suisse*, Bâle; MORLET: JEAN MORLET, *L'Art médiéval en Suisse romande du milieu du XIIe siècle au début du XVIe siècle, étude sur les influences françaises dans les anciens diocèses de Genève et Lausanne*, thèse dactylographiée, Paris 1950; *PVCT: Procès-verbaux de la Commission technique de la cathédrale*, multicopiés; *RHV: Revue historique vaudoise*.

[2] Sur les «Westwerke», cf. spécialement HANS REINHARDT et ETIENNE FELS, *Etudes sur les églises-porches carolingiennes et leur survivance dans l'art roman*, dans le *Bulletin monumental*, 1933, pp. 331–365; 1937, pp. 425–469; LOUIS GRODECKI, *L'architecture ottonienne*, Paris 1958, pp. 204 sq., avec bibliographie; CAROL HEITZ, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris 1963, et dans *la Revue de l'Art*, n° 24, 1974, pp. 30–47; FRIEDRICH MOEBIUS, *Westwerkstudien*, Iéna 1968; ANDRÉ CORBOZ, *Haut Moyen Age*, Fribourg 1970, pp. 137 sq.

[3] MARCEL GRANDJEAN, dans *La cathédrale de Lausanne, BKS*, III, à paraître en 1975.

[4] H.-R. SENNHAUSER, *Romainmôtier und Payerne*, Bâle 1970, pp. 28–29, p. 61.

[5] Cf. en dernier lieu: JEAN HUBERT, *Les galilées des églises monastiques de Déols et de Vouillon, Mélanges René Crozet*, II, 1966, pp. 843 sq.; K. J. CONANT, *Cluny, les églises et la maison du chef de l'ordre*, Mâcon 1968, p. 43 («consuetudines» de Farfa); pp. 59–60, «galilée» de Cluny II; p. 112, de Cluny III.

[6] ACV, Dp 107, 52, 6 mars 1474: *in altari Sancti Suplicii fundati in ecclesia dicti monasterii [Paterniaci] loco dicto in gallilea;* ACV, Dp 92, 1503–1513, 100, 16 juin 1513: *in ecclesia abbacie [Paterniaci]... in capella fondata... ad honorem Beate Marie Virginis loco dicto en galileaz.*

[7] Les auteurs qui ont parlé de la *chapelle Saint-Michel* n'ont jamais, à notre connaissance, avancé de preuves à l'appui de leur localisation. Pour l'instant, seuls les plans du XVIIIe siècle mentionnant la tour Saint-Michel peuvent faire croire à l'existence d'une chapelle médiévale de ce vocable dans le narthex, par exemple: ACV, GB 314c, 1779, fol. 1, n° 4.

[8] En 1476–1477, des charpentiers refont le toit de la «galilea» et pour cela, le maçon Perrin perce *tria vel quatuor foramina in muro porte de la galilea ad ponendum lez bochet pro tecto novo de la galilea:* Archives Etat de Fribourg, Hauterive, comptes 1476–1477, livrées en journées.

[9] Ainsi à Bonmont: cf. FRANÇOIS BUCHER, *Notre-Dame de Bonmont*, Berne 1957, fig. 11 et fig. 50.

[10] AC Grandson, comptes ville 1474–1475, 7: *pro una peyna... que erat in galilea Fratrum Minorum Grandissoni.* Les reconnaissances de 1557, ACV, Fq 22, 943 v., signalent au nord-ouest la «maison et entrée dudict couvent»: cette dernière, formant donc un bâtiment à part, pourrait être la «galilée».

[11] ACV, CXX, Commune de Moudon, testament d'avril 1306: *celarium in quo moratur dorerius subtus galileam.*

[12] MARCEL GRANDJEAN, *La «carentena» du Chapitre de Notre-Dame*

de Lausanne dans le cloître de la cathédrale, in *RHV*, 1969, pp. 7–13.

[13] *Cart.* ROTH, p. 533, nº 658, 1220: «*sub maiori portali*»; p. 587, nº 726, 1226; p. 626, nº 779, 1228: «*in maiori portali in portis propinquioribus platee*»; ACV, Ac 37, 1v., 1501 n. st., acte passé *Lausanne subtus maius portale ecclesie cathedralis Beate Marie;* 41, 1502, *ante maius portale insignis cathedralis ecclesie Beatissime Marie Virginis;* 86v., 1503. Ajoutons encore: ACV, C V a/16, 1216, juillet: *ante maiorem portam ecclesie.* – Voir note 14.

[14] *Cart.* ROTH, p. 277, nº 311, 1216: «*sub magno portali*»; BCL, Ms H 58, comptes de la Fabrique de la cathédrale, 1445–1446, 14: *pro operatorio sito in magno portali ecclesie Beate Marie Virginis;* ACV, P CROUSAZ, nº 1013, comptes Fabrique de la cathédrale, 1446–1447, 35v., *in reparando operatorium vitrearum sub portali;* ACV, C V a/2363, 7 octobre 1500: *in magno portali ecclesie sancte Lausanne.*

[15] Côté nord du passage: *cart.* ROTH, p. 587, nº 726, 1226: «*ab angulo maioris portalis per quod itur ad sanctum Marium*»; BCL, Ms H 58, comptes de la Fabrique de la cathédrale 1445–1446, 36v., réparation des toits *super magnum portale a parte boree,* par opposition à 37: *inter duo campanilia.* – Côté sud du passage: Archives Evêché de Fribourg, Man. Chapitre de Lausanne, 148v., 2 août 1469: *sub portali ecclesie Beate Marie per quod itur ad curiam officialatus Lausanne;* sur la situation de cette «curia», cf.: *MAH, Vaud,* I, p. 323.

[16] *Cart.* ROTH, p. 587, nº 726, 1226: «*infra maius portale exterius per quod itur ad portam fori*»; la chapelle de la Passion est implantée *sub portali sancte cathedralis ecclesie Lausanne prope campanile ipsius ecclesie* (ACV, C V b/859, 1502); la chapelle du Mariage de la Vierge, *in et sub portali magni simballatorii* (ACV, Ac 13, man. Chapitre, 39v., 2 juin 1507); cf. *BKS,* III, 1975. – Il se pourrait qu'on ait occasionnellement et tardivement nommé la «grande entrée», sinon le passage routier lui-même, «magnum portugale», puisque la chapelle du Mariage de la Vierge est située *ante magnum portugale:* ACV, C V b/857, 27 juillet 1502.

[17] ACV, Ac 13, man. Chapitre, 307, 18 janvier 1506: *edificationem portalis in exitu ecclesie iuxta magnum simballatorium;* 117, 7 mai 1512: *portalis construendi;* ACV, Dg 90, not. P. DENESCHEL, II, 10v., 13 janvier 1517 n. st.: *prope portalle quod de novo... erigitur et construitur;* voir JEAN CONTOZ, *lathomus portalis ecclesie Lausanne,* in *MAH, Vaud,* I, p. 315, p. 318.

[18] ACV, Ac 13, man. Chapitre, 326v., 31 mars 1514: *facere fieri magnum portale;* Ac 15, II, man. Chapitre, 174v., 1529: *a parte magni portalis novi;* 230: *a dicto latere novi magni portalis;* AVL, C 233, rec., 693v.–694, 6 décembre 1536: *ante magnum portale novum;* ACV, Bp 32/1, comptes bailliv. Lausanne 1539, 163: «la grand porte de l'esglise»; AVL, C 246, rec., 19, vers 1545: «pour ediffier ledict grand portal de la dicte grand eglise». – La mention la plus équivoque est celle où l'on rappelle, en 1515, l'accord passé antérieurement, mais non définitivement, entre le Chapitre et l'évêque sur la construction du nouveau portail, *magnum portale dicte ecclesie per prelibatum episcopum faciendum,* dans l'intérieur de l'église, à l'entrée de la petite porte du dit grand portail, *ab infra in introitu minoris portae dicti magni portalis* (DUPRAZ, pp. 491–492, note 3), soit à la sortie occidentale actuelle de la nef ou à l'entrée du vestibule carré et non, comme le croyait BACH (*MAH, Vaud,* II, pp. 147–148) dont le raisonnement est incomplet, dans l'ancien mur entre le passage de la «grande travée» et la nef, qui n'existait plus alors, de toute façon.

[19] *Cart.* ROTH, p. 605, nº 752, 1226: *inter chorum et portam claustri;* ACV, C V a/970, 10 février 1355 n. st.: *in altari Sancti Anthonii retro portam claustri dicte ecclesie.*

[20] DUPRAZ, pp. 75–77; AVL, Poncer, Hôpital, Testaments, nº 39, 1er septembre 1360: *in cimisterio Beate Marie Lausanne ante parvam portam per quam intratur ad capellam Beate Marie;* ACV, C VI c/10, 6 mars 1376 n. st.: *in cimiterio ecclesie cathedralis Lausanne ante parvam portetam;* ACV, C IV/461, 9 juillet 1406: *ante portam per quam introitur ecclesiam Beate Marie Lausannensem tendendo versus et prope capellam Beate Marie Lausanne.*

[21] AVL, Poncer, Hôpital, Testaments, nº 4, décembre 1318: *ante magnum portale depictum ecclesie Beate Marie Virginis;* ACV, C V a/810, 28 avril 1346: *ante portale pictum maioris ecclesie Lausanne;* Archives Evêché de Fribourg, man. Chapitre, 2, 27 juillet 1408; ACV, C V b/565, 8 octobre 1457: *ante magnum portale dicte ecclesie existens in parte ecclesie Sancti Pauli dictum portale pictum;* C V b/702, 4 février 1477 n. st. – DUPRAZ (p. 572) ne l'avait rencontré que dès 1346.

[22] DUPRAZ, p. 145; ACV, Dg 7, not. J. ARTHOD, I, 4, 15 novembre 1455: *intrando dictam ecclesiam per majorem portam.*

[23] ACV, Ac 13, man. Chapitre, 209v., 10 novembre 1516: *supra parvam portam dicte ecclesie novam quam fecit fieri Reverendissimus dominus Lausanne episcopus.* – Il existe encore, au nord, dans la travée II, des vestiges d'une petite porte, qui doit être celle dite de «Sentidimengi», citée dès 1330, près de l'autel Saint-Pierre (sur cette dernière, cf. historique et description du cloître, à paraître dans les *Cahiers d'archéologie romande*) et des traces d'une autre à l'aisselle du croisillon nord.

[24] Cf. *infra,* p. 201, note 74.

[25] Cf. *infra,* p. 202, où s'amorce une description plus étoffée.

[26] JEAN-BAPTISTE PLANTIN, *Abrégé de l'histoire générale de Suisse...,* Genève 1666, p. 494.

[27] VIOLLET-LE-DUC, dans son rapport de 1872, dans GAUTHIER, *Annexes,* p. 63; J.-RUDOLF RAHN, *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz,* Zurich 1876, pp. 368–369; ALBERT NAEF, dans *RHV,* 1904, p. 130, pp. 142, 143–144; BACH et BOVY, dans *MAH, Vaud,* II, pp. 100–104, pp. 143–152, pp. 414–420; JOSEPH GANTNER, *Histoire de l'art en Suisse,* II, Neuchâtel 1956, pp. 82 sq.; REINHARDT, *AHMA,* pp. 355–356.

[28] *MAH, Vaud,* II, p. 152.

[29] C'est au moment de la rénovation de la partie occidentale de la cathédrale par Aymon de Montfalcon, au début du XVIe siècle, que nous aurions pu en apprendre davantage sur la «grande travée», mais les procès-verbaux des assemblées du Chapitre nous manquent de 1491 à août 1504. Dans ceux qui sont conservés, après cette date, nous n'avons que quelques notes sur des travaux postérieurs à la rénovation, mais qui devaient en dépendre indirectement, comme l'établissement de la chapelle des Martyrs Thébains, la couverture de la «colice» de la «grande travée», la situation du nouveau portail. Les trop rares comptes de la Fabrique qui ont été conservés: BCL, Ms 458, 1445–1446; ACV, P CROUSAZ, nº 1013, 1446–1447; ACV, Ac 20, 1448–1449, incomplet; AVL, D 301, 1505–1506; ACV, Aa 7, XXVIII, copies, ad nº 3353, 1–115, 1530, ne nous apprennent relativement que peu de choses, nous le verrons. Quant aux comptes et aux registres de l'évêque lui-même, qui seuls auraient pu nous informer directement de la suppression de la «grande travée», ils n'existent plus.

[30] Cf. *MAH, Vaud,* III, en préparation.

[31] *MAH, Vaud,* II, pp. 385–392; les fouilles de 1972 sur le site du cloître, sous la direction de M. WERNER STÖCKLI pour la partie médiévale, et l'histoire du cloître sont publiées dans les *Cahiers d'archéologie romande,* nº 4, 1975; voir aussi *RHV,* 1969, pp. 7–13.

[32] Sur la situation topographique générale de la Cité: cf. *MAH, Vaud,* III, en préparation.

[33] AVL, C 227, rec., 1, 11 mars 1401 n. st.: *carreriam publicam qua itur a magno portali ecclesie predicte ad ecclesiam Sancti Marii;* 11, 5 mai 1403: *carreriam publicam qua itur a magno portali ecclesie Beate Marie Lausanne ad ecclesiam Sancti Stephani Lausanne.* – ACV, C V a/1832, 22 novembre 1423; C V a/1886,

1429; C V a/1904, 1430; C V b/472, 1442. – Plus anciennement: ACV, C V a/494, annexe 1351: *carreriam publicam tendentem a magno portali dicte ecclesie versus sanctum Marium.*

[34] *MAH, Vaud*, III, en préparation.

[35] *Cart.* ROTH, p. 704, n° 877, 1er septembre [1235]: Aymon, chapelain de l'autel Sainte-Croix, devait enlever «*edificium quod fecerat contra interdictum capituli iusta campanile, contiguum muro, unde murus de albo marmore, quod in vulgari dicitur el contions, quod erat in fondamento campanilis ita fuit combustum et peioratum, et fondamentum alterius campanilis, ex parte domus episcopi, pro lignario quod ibi fecerat familia episcopi, quod nullus, nisi vidisset, credere posset:* le contexte permet donc de savoir qu'il est bien question ici du clocher nord-ouest.

[36] ACV, C V a/310, 14 août 1299: Jacques des Monts et sa femme Mabilia reconnaissent tenir à cense *domum ipsius capituli sitam infra Civitatem Lausanne iuxta domum nostram* [= des reconnaissants] *ab inferiori latere* et lèguent cette dernière au Chapitre: *post decessum vero utriusque nostrum domus et ortus predicti cum melioramento quod in eadem domo fecimus debent ad dictum capitulum libere reverti;* ils l'occupaient encore en 1303: ACV, Ac 11, 187v., mai 1303; leur volonté fut bien exécutée après leur mort: *Mémoires et documents de la Société d'Histoire de la Suisse romande*, XVIII, *Nécrologe de la cathédrale de Lausanne*, p. 167: «*Obiit Mabilia, uxor Jacobi de Montibus, que et dictus Jacobus dederunt capitulo domum suam sitam iuxta domum capituli, contiguam campanili*»; C V b/196, 1381; AVL, C 227, rec., 1, 11 mars 1401 n.st.; ACV, C V a/1743, 1410; C V a/1843, 1425; Dg 7, not. J. ARTHOD, I, 189v., 13 juillet 1459; Archives Evêché de Fribourg, Man. du Chapitre de Lausanne, 52v., 13 juillet 1459; 135, 14 novembre 1468; 278v., 8 juin 1485: *domum... quam tempore sue vite tenebat venerabilis dominus Anthonius Gappeti et successive Petrus de Subtusima canonicus Lausanne sitam prope et retro campanile huius ecclesie;* AVL, C 236, rec., 75v., 1481 n.st.; 130v., 1499.

[37] AVL, Poncer, Madeleine, n° 57, 25 octobre 1502: *plateam in qua dudum erat domus capitularis Lausanne seu curtile ipsius domus quam domum tenebat venerabilis dominus Baptista de Aycardis canonicus Lausanne...;* AVL, Corps de ville, M, n° 173, 11 juillet 1505: *domum quam tenebat venerabilis dominus Baptista de Aycardis pro itinere publico conficiendo in publicam plateam redactam...;* ACV, Ac 13, man. Chapitre, 118, 5 juillet 1512: *platea ubi alias erat domus domini Baptista de Aycardis;* 323v., 17 mars 1514 n.st.; AVL, C 233, 129–130, 22 mars 1530 n.st.: *quadam plathea et carreria communibus eidem ecclesie contiguis intermedia in quibus alias solebat esse domus cappitularis quam dudum inhabitabat dominus Johannes de Viriaco et deinde dominus Anthonius Gappeti et postremo dominus Baptista de Aycardis canonicus Lausannensis;* voir aussi la limite sud de la maison suivante; AVL, C 246, rec. 336v., 7 mai 1549; C 261, rec., 71, copie de l'acte du 20 juillet 1549, «charrière publique ou cimestière».

[38] ACV, C V b/196, 1381; ACV, C V a/1277, 1388 n.st.; AVL, C 227, rec., 1, 11 mars 1401 n.st.; ACV, C VI j/564, 1403; C V a/1743, 1410; C V a/1722, 1416; C V a/1843, 4 août 1425; Archives Evêché de Fribourg, Man. du Chapitre de Lausanne, 87, 26 octobre 1463; 135, 14 novembre 1468; AVL, C 229, rec., 17, 19 août 1491; C 233, rec., 129, 1530 n.st.; ACV, Ac 15, II, visite 1529, 288: *iuxta magnum campanile carreria publica intermedia;* AVL, C 246, rec., 314v., 1548; AVL, C 261, rec., 72v.sq., 1635 avec copie de 1549; AVL, Cad. hist., pl. 4, n° 56; plans 1723, fol. 4, du n° 56 (partie méridionale).

[39] ACV, C V a/310, 14 août 1299; Ac 11, 187v., mai 1303; C V b/196, 1381; AVL, C 227, rec., 1, 1401 n.st.; ACV, C V a/1743, 1410; C V a/1722, 1416; AVL, C 228, rec., 45, 1452; ACV, Dg 7, not. J. ARTHOD, I, 189v., 13 juillet 1459; Archives Evêché de Fribourg, Man. du Chapitre de Lausanne, 52v., 13 juillet 1459; 87, 26 octobre 1463; ACV, Ac 23, 63v., 1471; AVL, C 229, rec., 17, 19 août 1491; C 233, rec., 236v.sq., 1531; C 246, rec., 314v., 1548; AVL, Cad. hist., pl. 4, n° 56; plans 1723, fol. 4, du n° 56 (partie nord); plans 1723–1808, fol. 4, du n° 57; plans 1831, fol. 6, du n° 7. – Elle se doublait d'une petite maison qui avait, juste avant la Réforme, les mêmes propriétaires: AVL, C 233, rec., 237, 1530.

[40] Sur cette reconstruction, cf. *MAH, Vaud*, III, en préparation.

[41] ACV, C V b/196, 1381; C V a/1722, 1416; AVL, C 228, rec., 45, 1452; 58v., 1460 n.st.; ACV, Dg 7, not. J. ARTHOD, I, 189v., 1459; AVL, C 229, rec., 17, 1491; C 233, rec., 89v., 1530 n.st.; C 246, rec., 314v., 1548; 275 et 278v., 1546; AVL, Cad. hist., pl. 4, n° 57; plans 1723, fol. 4, du n° 57 (partie orientale); plans 1831, fol. 6, n° 7.

[42] ACV, Dg 7, not. J. ARTHOD, I, 189v., 1459; D 228, rec., 58v., 1460 n.st.; *RHV*, 1906, p. 118, 1465; ACV, Ac 23, 63v., 1471; Dg 90, not. DENESCHEL, II, 135, 1518; AVL, C 246, rec., 278v., 1546; C 248, rec., 144, 1635; plans 1723, fol. 4, n° 57 (partie occidentale).

[43] ACV, C VI j/564, 1403; AVL, C 215, rec., 27, 1448; ACV, Dg 7, not. J. ARTHOD, I, 189v., 1459; AVL, C 228, rec., 58v., 1460 n.st.; *RHV*, 1906, p. 118, 1465; AVL, C 216, rec., 16, 1478 n.st.; C 236, rec., 75v., 1481 n.st.; 130v., 1499; ACV, Dg 90, not. DENESCHEL, II, 135, 1518; AVL, Cad. hist., pl. 4, n° 58, et par les voisins (n° 56 et n° 57); plans 1723, fol. 4, du n° 58 (partie orientale); plans 1831, fol. 6, du n° 5.

[44] AVL, C 227, rec., 1, 1401 n.st.; ACV, C VI j/564, 1403; AVL, C 215, rec., 27, 1448; C 228, rec., 58v., 1460 n.st.; *RHV*, 1906, p. 118, 1465; AVL, C 216, rec., 16, 1478 n.st.; C 236, rec., 75v., 1481 n.st.; 130v., 1499; ACV, Dg 90, not. DENESCHEL, II, 135, 1518; AVL, C 246, rec., 279, 1546; C 119, rec., 131v., 1571; C 121, rec., 18v., 1604; AVL, Cad. hist., pl. 4, n° 58; plans 1723–1808, fol. 4, n° 58.

[45] ACV, C V a/1685, 1410; AVL, C 215, rec., 27, 1448; ACV, C V b/668, 1471: *domum meam sitam in Civitate Lausanne qui facit cadrum ante domum venerabilis viri domini Humberti Megeva canonici Lausanne* [Faculté des Lettres], *iuxta domum venerabilis viri domini Anthonii Gappeti canonici Lausanne a parte venti et iuxta carreriam publicam a partibus boree et occidentis;* AVL, C 216, rec., 16, 1478 n.st.; C 236, rec., 75v., 1481 n.st.; 130v., 1499; C 219, rec., 406v., 1520; ACV, Ac 15, II, visites 1529, 41v.; AVL, C 246, rec., 336v., 1549; AVL, Cad. hist., pl. 4, n° 59; plans 1723, fol. 4, n° 59; plans 1831, fol. 6, n° 4.

[46] Voir *MAH, Vaud*, III, en préparation.

[47] ACV, C V a/1329, 1384; C V a/1330, 1384; C V a/1277, 1388 n.st.; C V a/1685, 1410; C V a/1843, 1425; BCL, H 58, Comptes Fabrique de la cathédrale, 1445–1446, 21; AVL, C 231, rec., 4, 1530 n.st.: *plathee seu orti mis confitentis [Laurent Cinquensod] qui fuit grangia Girardi de Concisaz;* C 233, rec., 242, 1531; C 246, rec., vers 1545, 18.

[48] AVL, C 215, rec., 28v., 1448: *quandam parvam ruetam tendentem a supra dicta carreria [... carreriam publicam tendentem a bornello versus domum domini Petri de Lavigniaco canonici Lausanne...] usque ad domum domini Anthonii Gappeti canonici...;* ACV, C V b/668, 1471; AVL, C 233, rec., 241v.–242, 1531: *itinere publico...;* C 246, rec., vers 1545, 18: «la charrière publique tendant du dict cultil à la grand église»; 337v., 1549; C 248, 1635, 152, «en la rue d'occident tirant dès le Grand Temple au Collège»; plans 1721, 1723, pl. 4; plans 1831, fol. 6; plans 1886, fol. 5.

[49] Par exemple, dans la rangée occidentale: en 1401, la maison personnelle du chanoine Jean de Viriaco, qui était alors la deuxième sur la Cité-Devant, en venant de la cathédrale, côtoie à l'est la *carreriam publicam qua itur a magno portali ecclesie predicte ad ecclesiam Sancti Marii Lausanne* (AVL, C 227, rec., 1, 1401 n.st.); la même maison est située nommément, en 1530, après la fermeture de la «grande travée», *in carreria*

occidentali tendente ab eadem ecclesia ad ecclesiam Sancti Marii (AVL, C 233, rec., 129v., 1530n.st.). – Dans la rangée orientale, les deux maisons élevées entre la rue Vuillermet et la cathédrale (nº 2 de la Cité-Devant actuelle et nº 5A, place de la Cathédrale) bordent à l'ouest, au XVe siècle comme au XVIe, la *viam publicam tendentem ab ecclesia Beate Marie Virginis versus Sanctum Marium* (ACV, C V a/1843, 1425; C V a/2371, 1502; AVL, C 233, rec., 44, 1530n.st.).

50 Attestée précisément dès 1339, cette impasse débouche explicitement sur la grande rue au XVe siècle: ACV, C V a/713, 1339; Dg 7, not. J. ARTHOD, I, 189v., 1459: *carreriam publicam tendentem a magna carreria Civitatis Lausanne usque ad domum venerabilis viri domini Humberti Megeva canonici Lausanne;* AVL, C 216, rec., 16v., 1478n.st.; C 215, rec., 27, 1448.

51 Cette bulle, publiée dans le *Conservateur suisse*, XI, 1823, dans une traduction du latin, a vu son autorité mise en doute, en dernier lieu par EUGÈNE BACH (*MAH, Vaud*, II, 1944, pp. 16–17, note 7), puis à nouveau acceptée, avec une datation au 21 février 1514, selon le style de l'Annonciation, par les historiens HENRI NAEF (dans la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 1956, pp. 118sq.) et JEAN-FRANÇOIS POUDRET (dans *La maison de Savoie évincée de Lausanne par Messieurs de Berne*, Lausanne 1962, pp. 96–97) qui y décèlent une manœuvre politique de la Savoie contre l'évêque de Lausanne, seigneur temporel. Contrairement à ce que pense BACH, il est possible que le Manual du Chapitre de Lausanne en fasse mention; en effet, à la fin mars 1514n.st., immédiatement après une discussion sur le portail à construire à la cathédrale, on lit ceci: *deinde idem Reverendus dominus episcopus et princeps peciit sibi tradi bullam ad videndum contesta (?) in eadem et dictus dominus de Bargo magister fabrice tradidit sibi* (ACV, Ac 13, man. Chapitre, 326v.).

52 Cf. *infra*, note 81.

53 AVL, D 11, Manual du Conseil de la Ville, 50v., 12 mai 1502: *Fuit petitum per Johannem dou Playt majorem, parte Reverendi domini nostri Lausannensis et domini vicarii, quod sibi largiretur nemus mortuum in raspis, ad faciendum les sindroz votarum Ecclesie Domine nostrae. Qua petitione visa per dominos consules, fuit largitum quod recipiat id quod fuerit necesse et non ultra.* Cette mention pourrait s'appliquer à la réfection des arcades des bas-côtés entre la «grande travée» et la travée orientale suivante, après la suppression des murs de séparation; comme la demande émane de l'évêque et non du Chapitre, il est certain que ces travaux se rattachent à la partie occidentale de l'église, l'évêque n'ayant été autorisé par le Chapitre, maître des destinées de la cathédrale depuis la fin du XIIe siècle sans doute (cf. *Genava*, 1963, p. 263), à effectuer que des travaux en rapport avec le nouveau portail qu'il voulait élever à ses frais, et ces travaux étant très délibérément signés de ses armoiries, qui se retrouvent à profusion dans la zone de la «grande travée» (cf. *infra*, pp. 203–204).

54 Voir *supra*, note 51.

55 Voir *supra*, p. 198 et note 37.

56 ACV, Ac 13, man. du Chapitre de la cathédrale, 209v., 10 novembre 1516: cf. *supra*, note 23 et *infra*, note 71.

57 AVL, D 301, Comptes Fabrique 1505–1506, 26v.: *Item non computat deinceps de platea, orto sive grangia que erat quondam domino Gappeti iuxta domum quondam domini Henrici Megevaz quia remissa est pro edifficacione ecclesie.*

58 AVL, C 246, rec., 19, vers 1548.

59 MAXIME REYMOND, *Origine des vieilles rues de Lausanne*, ms. dact. ACV, vers 1930, p. 9, dit simplement: «A noter que l'aqueduc de la Cité traversait autrefois la cathédrale à l'endroit où se trouvait l'ancien passage; il a été détourné au XIXe siècle.»

60/61 Cf. *MAH, Vaud*, III, en préparation.

62 *Bulletin du Conseil communal*, 26 octobre 1891 et 9 novembre 1891.

63 R. BLANCHET, *Lausanne dès les temps anciens*, Lausanne 1863, pp. 140–141.

64 ACV, Travaux publics, Cathédrale A, Devis 1837, I/42: «Abaisser le grand aqueduc public à droite de la petite porte du nord et le recouvrir avec les anciennes dalles pour le mettre au dessous du pavé», etc.

65 Archives de la cathédrale, «Journal des travaux de restauration de la cathédrale», 1912–1918, 38, 3 septembre 1912: on commence «la tranchée qui recevra la nouvelle coulisse, destinée à remplacer le collecteur qui traverse la cathédrale dans la 1ère travée».

66 Ibidem, «Journal des travaux de restauration de la cathédrale», 1908–1912, p. 206, 20 novembre 1911; ibidem, plans cathédrale, coupe longitudinale (cf. *MAH, Vaud*, II, pl. III, fig. 55 et 56).

67 Ibidem, «Journal des travaux de restauration de la cathédrale», 1908–1912, p. 206, 21 novembre 1911; p. 209, 27 novembre; p. 212, 1er décembre 1911.

68 AVL, D 137, Fabrique, 4v., 3 janvier 1772; 5v., 7 janvier; 19v., 31 mars 1772.

69 AVL, D 74, man., 78v., 4 août 1707; 99v., 18 octobre 1707.

70 ACV, Dg 86, not. SAMUEL DELISLE, I, 85, 19 février 1664.

71 ACV, Ac 13, man. du Chapitre, 10 novembre 1516, 209v.: *... Jacobo de Montefalcone magistro fabrice ut faciat fieri unum parvum tectum supra parvam portam dicte ecclesie novam quam fecit fieri Reverendissimus dominus Lausanne episcopus et unum pavimentum conveniens in dicto loco et en la colice vulgariter dicta quae transit per medium huius ecclesie ad effugandum et evitandum periculum aque que multum interdum nocet dicte ecclesie...*

72 Archives Evêché de Fribourg, Man. du Chapitre de Lausanne, I, 148v., 2 août 1469: *coniungitur magistro fabrice quod grossum lapidem marmoreum super parvum rivulum sub portali per quod itur ad curiam officialatus Lausanne amoveri faciat...*

73 AVL, D 214, comptes Cité, 1434–1435, 3v.: *qui crosaverunt pro ponendo bornellos subtus portale;* 1452–1453, 4v.: *pro quattuor levat. bornellorum fact. subtus portale..., a porta domus episcopalis usque ad bornellum ante ecclesiam;* 1460–1461, 5: *pro sex bornellis novis positis a domo episcopali usque ad magnum portale;* D 221, comptes ville, 1500–1501, 23: *pro quinque bornellis positis ante portale Domine Nostre;* 36: *pro duabus bornellis positis sub portale Domine Nostre.*

74 *Cart.* ROTH, p. 587, nº 726, 1226: «*... in cimisterio infra maius portale exterius per quod itur ad portam fori et ab angulo maioris portalis per quod itur ad sanctum Marium usque ad angulum interius ostii per quod itur inter monasterium et domum Fulciniaci et infra claustrum et ab angulo sacrarii monasterii quod est prope sanctum Paulum usque ad angulum cancelli sancti Pauli et ab angulo ecclesie sancti Paulli a meridie usque ad angulum muri des estaisuns et ab altero angulo eiusdem muri usque ad murum domini episcopi vel infra monasterium...*» – Voir aussi *Genava*, 1963, pp. 267–268, fig. 2.

75 Voir *supra*, note 15 et note 72: la Curie était vraisemblablement le bâtiment qui s'élevait vers l'angle nord-est de l'évêché: cf. *MAH, Vaud*, I, p. 323. – Archives Evêché de Fribourg, Man. du Chapitre de Lausanne, 122v., 9 décembre 1467: *ante magnam portam ecclesie predicte ... sub ultimo arcu seu vota Sancti Michaelis supra gradus descendendo ante curiam prefati domini officialis.*

76 *Ante portale vetus ecclesie cathedralis Lausanne:* ACV, Dg 263, III, 33, 1525.

77 BCL, Ms H 58, comptes Fabrique de la cathédrale 1445–1446, 36v.: on trouve, à la suite, des mentions de travaux: 1º *in tecto super magnum portale*, 2º *tectum super magnum portale a parte boree*, 3º *tornello a parte boree*, 4º *inter duo campanilia.*

78 Texte apporté par CHARLES VUILLERMET, dans *RHV*, 1904, p. 151, et par DUPRAZ, p. 205, sans références; en fait: ACV,

IB, layette 108a, nº 3417, 13 mars 1578, etc. – Il peut s'agir ici soit du passage (ou impasse) qui existait entre la cathédrale et les maisons occidentales de l'îlot du cloître capitulaire et que les Bernois firent réaménager vers 1677 (ACV, Bp 32, comptes baillivaux Lausanne, 1677–1678, 34): ce terme d'«arcs» (arcs-boutants?) – on attendrait plutôt «ogives» – signifierait alors «contreforts» et cela reviendrait à désigner, en des mots plus modernes, un «passage au pied des contreforts de la cathédrale»; soit, beaucoup moins probablement, du «passage voûté» au rez-de-chaussée de la tourelle nord, qui a été rétabli en 1912 (Archives cathédrale, «Journal des travaux», 1912–1918, pp. 15–81, passim); soit encore du passage même de la «grande travée», disparu alors depuis trois quarts de siècle en tout cas, mais dont le souvenir aurait été conservé par la copie textuelle d'un acte antérieur à cette disparition, pratique fréquente chez certains notaires; soit enfin, mais cela est plus difficile à admettre, d'un passage à travers la «rangée inférieure d'arcs-boutants contrebutant la rangée supérieure», comme le proposait timidement Charles Vuillermet, qui le dessinait d'ailleurs semblable au passage ménagé dans des baies au bas des contreforts du chevet de la cathédrale de Bâle (*RHV*, 1904, pp. 151–152 et fig.) et qui fit école en Alsace (Strasbourg, Pfaffenheim, Colmar: cf. *Bulletin monumental*, 1971, I, pp. 12–13); mais les fouilles récentes n'ont pas montré de fondations correspondant à une telle disposition.

79 ACV, Ac 45, Examen du 26 mars 1406, réponse à la question 12, vers 1397: ... *Quod dictus dominus episcopus fecit venire magnam quantitatem seu multitudinem gentium armorum tam eques quam pedes ad dictam Civitatem qui intraverunt in campanile et ecclesiam et de facto fregerunt et fecit novas seras;* ACV, C IV/440, 1397: *necnon janue magni campanilis rupte et hostia domorum camerarii et archarum.*

80 Jean Hubert, *Les galilées des églises monastiques de Déols et de Vouillon*, dans *Mélanges René Crozet*, II, Poitiers 1966, p. 849: d'après l'emplacement des anciens bénitiers de Vouillon, «les fidèles ne se signaient qu'après avoir traversé le porche ouvert que constituait le rez-de-chaussée de la galilée. L'édifice sacré ne commençait qu'au seuil de la nef».

81 Voir *supra*, note 16. – A cette époque, il n'y avait pas d'autres chapelles consacrées dans le rez-de-chaussée du «massif occidental»: la preuve en est donnée lors des discussions sur l'emplacement du portail Montfalcon, dont on décide l'installation, en 1504, *in fine ecclesie, ut melius ipsa ecclesia decoretur et ut capelle noviter per dominos Guillermum Columbeti et Flory canonicos respective edificate remaneant infra dictam ecclesiam* (man. du Chapitre, cité par Dupraz, p. 486, note 3). – Mais il faut dire qu'Aymon de Montfalcon lui-même n'était pas tellement d'accord avec un emplacement extérieur pour son portail, même après cette décision, puisque, lorsqu'il installa la chapelle Saint-Maurice sous le «clocher» septentrional, entre 1504 et 1509, il fit fermer d'un mur l'arcade donnant sur le vestibule, comme s'il pensait qu'elle devait rester à l'air libre: cf. *BKS*, III, 1975. – Ajoutons que Plantin (*Abrégé de l'Histoire générale de la Suisse*, Genève 1666, pp. 494–495) cite près de l'entrée occidentale de la cathédrale cinq pierres tombales, toutes tardives, puisqu'elles dataient de 1505, 1528, 1528, 1516 et 1516.

82 Voir *BKS*, III, 1975 et *supra*, note 14.

83 Dupraz, pp. 171 sq.; *MAH, Vaud*, II, pp. 434–437; Marcel Grandjean, «Notes documentaires sur le cloître de la cathédrale de Lausanne», dans les *Cahiers d'archéologie romande*, nº 4, 1975.

84 Bach, *MAH, Vaud*, II, 1944, pp. 143–152; Bovy, *ibidem*, pp. 410–423; Morlet, pp. 325–339; Hans Reinhardt, *AHMA*, pp. 355–356.

85 JJ' selon les sigles utilisés dans *MAH, Vaud*, II et *BKS*, III.

86 En 1829, Perregaux avait déjà remarqué ces «deux colonnes placées de chaque côté de la grande porte d'entrée et qui ne supportent rien...» et les avait utilisées pour appuyer sa tribune néo-gothique en les dédoublant verticalement: ACV, Travaux publics, Cathédrale, nº 5bis, 1828–1830, 7 mars 1829.

87 L'explication «esthétique» de Bovy ne nous satisfait pas du tout: *MAH, Vaud*, II, p. 410, note 1.

88 En revanche, les irrégularités du triforium (absence de demi-colonnettes pour accueillir les arcades à l'ouest; colonnettes en faisceau tordu, sur noyau circulaire à chapiteaux à feuilles tardifs), des coursières supérieures (couvrement non en berceau achevé comme ailleurs, mais en blocs posés en encorbellement), et des voûtes surtout (une croisée et une demi-croisée) trahissent plutôt un achèvement hétérogène et plus ou moins empirique qu'une situation exceptionnelle au niveau inférieur: cf. *BKS*, III, 1975.

89 *MAH, Vaud*, II, p. 146, p. 223; Archives de la cathédrale, «Journal des travaux de restauration de la cathédrale», 1908–1912, p. 44, 22 octobre 1908: «On procède, dans la 1ère travée sud (bas-côté), au piquage de l'enduit qui recouvrait les voûtes en tuf. Dans cette partie... l'on n'a retrouvé aucune trace de peinture, ni sur les nervures, ni sur les voûtes... Cette première travée, où l'appareil des voûtes est beaucoup plus soigneusement fait que dans le reste de l'édifice, sera donc entièrement différente des autres, c'est-à-dire sans peinture, car à l'époque où ces dernières ont été exécutées, elle était extérieure à la nef, et formait un passage couvert pour la rue de la Cité.»

90 F.-T. Dubois, dans *Archives héraldiques suisses*, 1930, pp. 99–101, et *MAH, Vaud*, II, pp. 100 sq.

91 Pour dater ces arcatures, on ne peut pas prendre argument des chapiteaux eux-mêmes, comme ont essayé de le faire Morlet (p. 331) et Reinhardt (*AHMA*, p. 355), en tentant de les attribuer au XVIe siècle, car ils sont en réalité, comme le sont ou l'étaient beaucoup d'autres dans les parties basses de la cathédrale, du milieu du XVIIIe siècle, œuvres de Louis Dupuis, sculpteur parisien, qui travaillait sous les ordres de l'architecte Gabriel Delagrange: cf. *infra*, p. 209 et note 106.

92 Description dans *MAH, Vaud*, II, pp. 125–126. – Ces murs et ces fenêtres, et la couverture en dalles de la tribune, ont été restaurés en 1906–1908 et c'est alors que la corniche méridionale de la «grande travée», qui avait été «remplacée par une corniche genre classique, faite par les Bernois» (*PVCT*, 1er novembre 1906, p. 3) au XVIIIe siècle, fut restituée d'après des éléments primitifs engagés dans la tour du beffroi et retrouvés alors: voir *infra*, p. 209, et photo Département des Estampes BCL.

93 La date de 1505 donnée par *MAH, Vaud*, II, p. 126, résulte d'une erreur de lecture, ainsi que celle de 1506 donnée par Dubois pour la tribune, dans *Archives héraldiques suisses*, 1930, p. 101.

94 Voir note précédente.

95 Naef, dans *PVCT*, 4 août 1898, pp. 9–10; 29 août 1898, 22–26; dans *RHV*, 1904, pp. 141–142; Dubois, dans *Archives héraldiques suisses*, 1930, p. 100; *MAH, Vaud*, II, pp. 150–152; Joseph Gantner, *Histoire de l'art en Suisse*, II, p. 83.

96 Viollet-le-Duc, dans Gauthier, *Annexes*, p. 63; Reinhardt, *AHMA*, p. 355; Morlet, p. 331.

97 *PVCT*, 29 août 1898, 22–24: «Mr Naef (...) a simplement voulu prouver par une fouille ce que lui a montré l'étude des murs (...) rien dans la fouille extérieure ne permet de conclure à une ouverture complète de l'arcade, qui aurait été marquée par un sol pavé ou dallé au niveau de la nef»; *RHV*, 1904, pp. 142–143.

98 Par exemple en étudiant la coupe donnée dans *MAH, Vaud*, II, pl. III, fig. 55. – Le fait est que des fouilles plus poussées eurent lieu en 1912 et ne donnèrent pas plus de résultats, si l'interprétation que nous en faisons est bonne: au nord de la tourelle septentrionale, les niveaux des «colices» secondaires anciennes qui ont été retrouvées alors (mais d'après les fouilles récentes de M. W. Stöckli, ces dernières pourraient être bernoises ou tardives), allant se brancher sur l'ancienne grande «colice» de la Cité-Devant, étaient les unes pratiquement au niveau actuel, sans doute antérieur à la fermeture du passage, les autres nettement plus bas de 0,50 m en moyenne, correspondant ainsi au niveau de la «grande travée» après les transformations de l'évêque Aymon de Montfalcon. Des fragments de sols pavés sont apparus vers la tour inachevée et vers la tourelle, pratiquement à la hauteur du terrain actuel. Plus bas, rien n'a été trouvé, sinon un sol «dallé» en bande curviligne, continuant une «colice» elle-même «pavée de cailloux» et lui servant sans doute de lit: cf. Archives de la cathédrale, «Journal des travaux de restauration de la cathédrale», 1912–1918, pp. 34–40, 20 août 1912–19 septembre 1912; photographies, négatifs, 23 septembre 1912; plans cathédrale, fouilles, relevés, 23–24 septembre 1912.

99 *PVCT*, 23 août 1902, p. 8.

100 Naef, dans *RHV*, 1904, p. 144.

101 Discutée un peu par Bach, dans *MAH, Vaud*, II, p. 148, beaucoup plus par Bovy, *ibidem*, pp. 416–418; Morlet, pp. 337–338, réfute Bovy, et Reinhardt, *AHMA*, p. 356, accepte l'hypothèse sans autre.

102 L'état des écoinçons de la porte, montrant des traces de remaniements, ne permet pas de constatations péremptoires.

103 Cette idée a été émise par Monsieur André, architecte.

104 Cf. *supra*, note 22.

105 *MAH, Vaud*, II, p. 101, note 1; pp. 150–151. – L'un des chapiteaux, celui du nord-ouest, a visiblement été refait au milieu du XVIIIe siècle: seule la partie saillante en est sculptée; voir aussi *infra*, note 107.

106 ACV, Bm 36, I, 1747, 20; 27; 28; comptes de Cuerel, Reymond et de Dupuis; II, 1748, 1, 2, 3, 29 sq., 33; Bm 37, 3, résumé de 1767 des travaux de 1747–1749. – Pour le sud, cf. Bm 36, II, 31 sq.; Bm 37, 5.

107 Les constatations faites lors de l'enlèvement, en 1914, du parpaing fermant l'arcade de la chapelle Montfalcon corroborent cette remarque: «Les tailloirs et les chapiteaux de la grosse et de la petite colonne, côté nord, ont été remplacés, les parties contre le parpaing n'étant pas terminées.» Il en va de même pour le fût de la grosse colonne, la base de cette dernière et pour toute la petite colonne, alors que du côté du sud, le chapiteau et le fût de la grosse colonne «semblent dater de la construction de la cathédrale» (Archives de la cathédrale, «Journal des Travaux», 1912–1918, 136, 24 avril 1914). Le seul chapiteau dont on puisse dire qu'il date vraiment de 1748, c'est celui de l'ancien montant occidental de l'arcade du passage, taillé en bas-relief dans un bloc, cf. *supra*, note 105.

108 ACV, Bm 36, III, 29; 37 sq.; Bm 37, 9: «Des ouvrages extérieurs: restaurer le 1er portique méridional: L 100»; 10: «Le toit sur le premier portique méridional est tout neuf»; 19, devis 1767; Bm 38, à la fin, no 13.

109 Gauthier, *Annexes*, p. 13, 1860; *PVCT*, 1er novembre 1906, p. 3; 15 novembre 1907, p. 4; 20 août 1908, pp. 19–20; 21 décembre 1908, p. 3; Archives de la cathédrale, photographies.

110 Archives de la cathédrale, photographies, 1re travée, en cours de travaux, 1921.

111 Apparemment, il n'y avait pas, à l'origine, de circulation par l'est de la cathédrale: cf.: *MAH, Vaud*, III, en préparation.

112 Il faut rappeler ici qu'on connaît mal la situation primitive de l'enceinte et ses vicissitudes médiévales, et encore moins la disposition exacte des bâtiments du palais épiscopal.

113 Les origines et la signification de ces croisements font depuis quelques années l'objet d'une étude de M. Paul Hofer, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale; nous ne nous y consacrerons donc pas.

114 André Masson, *Existe-t-il une architecture des hospices de Saint-Jacques?* dans la *Revue historique de Bordeaux et de la Gironde*, XXXV, 1942, pp. 5–17, mentionne, de ce type, existants ou disparus, ceux de Pons, Gradignan, Roncevaux, Morlaas, Bardenac, Sorde, Bordeaux, Aubrac, Piperno; René de la Coste-Messelière et Jeannine Warcoulier, *Hôpitaux à l'usage des pèlerins, chapelles et confréries de Saint-Jacques*, dans *Actes du 94e Congrès national des Sociétés savantes, Pau 1969*, Paris 1971, pp. 351 sq., citent, pp. 352–353, les exemples de Pons, Gradignan, Roncevaux, Puente-la-Reina, Santo Domingo de la Calzada, Burgos, Santo Avito de Castrogeria.

115 Marcel Aubert, dans le *Congrès archéologique, La Rochelle, 1956*, Orléans 1956, p. 234; René Crozet, *L'art roman en Saintonge*, Paris 1971, p. 112, pl. XLIII; Charles Connoué, *Les églises de Saintonge*, I, Saintes 1952, pp. 155–156; François Eygen, *Saintonge romane*, La Pierre-qui-Vire 1970, pp. 360–361.

116 *MAH, Vaud*, I, p. 297.

117 *MAH, Vaud*, III, en préparation: la rapide exploration exécutée lors de la démolition du bâtiment «moderne» en 1972 n'a pas apporté d'éclaircissement sur la première période.

118 Marcel Grandjean, *Villeneuve*, Petits guides de Monuments suisses, 1972, pp. 8–10. – La maison de l'hôpital, acquise par la ville en 1828, avait été immédiatement agrandie d'une salle d'école de 72 pieds sur 23: ACV, C XX, Villeneuve, «Statistique de la commune de Villeneuve», 1829; photos au Département des Estampes de la BCL.

119 ACV, GB 14, Plans de Villeneuve 1766, fol. 3; 1842–1843, fol. 6: les bâtiments de l'hôpital formaient un «U» enserrant une cour ouverte vers le lac, le corps le plus ample, au sud, affronté à la façade de l'église.

120 La vue à vol d'oiseau de Vevey en 1633 (photographie au Musée du Vieux-Vevey), bien que trop schématique, montre pourtant un grand bâtiment au nord-est et un petit au sud-est, de part et d'autre de l'entrée de l'ancien pont de la Veveyse.

121 AC Vevey, Bleu, Ga 115, 11–11 v., août 1299; 72, 16 septembre 1411.

122 AC Vevey, Noir, B 5, août 1321: *ad construendum unum altare in capella dicti hospitalis;* B 13, octobre 1339: *altare beate Marie Magdalene existens infra ecclesiam dicte domus [hospitalis Montis Iovis de Viviaco];* autel Saint-Nicolas: Noir, B 1 [1147]; B 22, 1389; Bleu, Ga 115, 94, 20 mars 1425; Albert de Montet, *Extraits de documents relatifs à l'histoire de Vevey*, Turin 1884, p. 84: autels Saint-Bernard en 1319 et Notre-Dame à la fin du XIIIe siècle.

123 AC Vevey, Noir, B 1, [1147]: *hospitali de Ponte Vivesie;* Bleu, Ga 116, 98, 22 janvier 1430; Noir, B 46, 1522.

124 AC Vevey, Bleu, Ga 261, 6, 3 juillet 1550; 7 v., 26 juin 1550; 9, 27 juin 1550; 11, 3 juillet 1550.

125 ACV, Gb 348a 1, Plans de Vevey de 1699, fol. 26, côté lac: «la ruelle de la Madelaine»; Gb 348c 1, 1766, fol. 2: «A la Madeleine», côté lac. – Albert de Montet, *Extraits de documents relatifs à l'histoire de Vevey*, Turin 1884, p. 82, mais les autres localisations ne semblent pas rigoureuses; le même, dans la *Feuille d'Avis de Vevey*, 8 avril 1905, citée dans l'*Indicateur d'Antiquités suisse*, 1903–1906, p. 65.

126 [E. DE MELLET], *Le bailliage de Vevey et de Chillon... tel qu'il était en 1660*, Vevey 1861, p. 19: Hôpital de la Madeleine: «En l'an 1630, Gaspard Moinat... faisant creuser une cave dans sa maison, à l'endroit où avait esté la dite Chapelle, trouva dans une sépulture entre cinq ou six grandes pierres de marbre gris, un grand corps botté et esperonné...» – AC Vevey, Bleu, Ga 115, 11–11 v., août 1299.

127 *Cart.* ROTH, p. 14, nº 15d; p. 19, nº 15k; en 1427, on cite l'autel de Notre-Dame à l'hôpital Saint-Jean: ACV, P Loys, nº L 3254, 2 août 1427; C. GILLIARD et B. DE CÉRENVILLE, *Moudon sous le régime savoyard*, Lausanne 1929, passim.

128 ACV, Ai 12/1, Inventaire des parchemins des AC Moudon, p. 331, Hôpital, 13 septembre 1537: acensement d'un «chesal» de l'hôpital Saint-Jean à Humbert Combremont «jouxte la Chapelle de St-Jean de Jérusalem» et la maison de dite chapelle au sud et à l'est; AC Moudon, Hôpital Saint-Jean, Titres, 27 décembre 1539: reconnaissance de Jean Perret à cause du chœur de l'église; même date, acensement à Jean Luysin de la nef de la chapelle Saint-Jean, située «jouxte le cueur de la dite chapelle et l'oche et place audit cueur contigu de Jehan Perret devers le soleil levant la mayson de Humbert Combremont... le porchoz ou aliouz du soubt nommé Georges Cornaz... entre deux devers le soleil couchant, la place et la charrière publique de la dite ville devers bise...»; même date: acensement à Georges Cornaz de la maison de la chapelle touchant la «maison de Humbert Combremont et une partie de la na de ladicte chapelle de Saint-Jehan devers la bise...»; BAA 9, comptes 1536–1537, 340: *removendo... simballa Sancti Johannis;* AAA 3, man., 65, 27 décembre 1539; 81 v.; BAA 10, comptes ville 1538–1539, 76 v.: *illis qui emerunt capellam et chorum capelle Sancti Johannis...;* AAA 4, man., 65 v., 16 juillet 1556, rappel de la donation de 1539, d'autres disent 1537: *RHV*, 1925, p. 294. – 1556 est la date du médaillon aux armes de Moudon encastré, dès avant 1837 en tout cas, dans la façade du bâtiment actuel, provenant peut-être de l'ancien hôtel de ville, à notre avis. – Sur le bâtiment «moderne», cf. AC Moudon, AEA 4, Actes notariés, 6 février 1737; ACV, Bp 34, comptes bailliv. 1737, 19; 1760 est inscrit sur l'avant-toit; F.-R. CAMPICHE, dans *Bulletin de l'Association du Vieux-Moudon*, 1957, pp. 42–43.

129 ACV, P CERJEAT, 1317: les murs d'enceinte y existent même déjà, au moins partiellement.

130 A Aubonne, l'hôpital du Saint-Esprit, fondé en 1314 par Jacques Marchiand (ACV, Af 2, 35 v.; AC Aubonne, paquet 47, nº 710, 9 août 1314; nº 711; nºs 714–715, confirmation épiscopale 1330), était un hôpital bourgeoisial et non de voyageurs, devenu hôtel de ville au XVIIe siècle, remanié au XIXe siècle, et a partiellement disparu. Il était pourtant installé devant la «porte de l'Horloge» – de la deuxième moitié du XIIIe siècle? – des deux côtés de la rue lui aussi, la chapelle, dont la construction fut autorisée en 1342, au sud-est en tout cas au XVe siècle (AC Aubonne, paquet 29, nº 412, 13 août 1342; ACV, C XVI/191, famille Montricher, 16 octobre 1435: la maison de la femme de Jaquet de Montricher est située *in dicta villa Albone in Burgo interiori iuxta domum dicti Jaqueti, domum et capellam hospitalis Sancti Spiritus Albone a juria, domum Stephani de Mollens a lacu, viam publicam a borea et quendam rivum aque a vento*; ACV, Fh 137, rec. 1508, 891: *quandam domum sitam Albone in qua sita est capella dicti hospitalis iuxta aquam de l'Armary a vento, carreriam publicam a juria et borea et curtile olim domum... que fuit dictorum de Monrichier ex lacu et borea;* Fh 141, 1514, 1: *quedam alia domus de novo constructa sita ibidem prope iuxta carreriam publicam a lacu, domum heredum quondam Johannis Regnaudi et carreriam publicam vocatam Ruaz Paccot a borea, cursum dicte aque de l'Armary a vento...*). Devait-il cette implantation à un premier hôpital, peut-être de voyageurs, extérieur au bourg primitif, dont le nom transmis au quartier, soit d'abord faubourg, voisin de l'hôpital, qui s'identifie avec la rue de Lignolat actuelle, est cité en 1255 et en 1273 (AET, Turin, Baronnie de Vaud, Mazzo 6, Aubonne, nº 2, 23 août 1255: *in castro, burgo et hospitali de Albona;* MARIO CHIAUDANO, *La Finanza sabauda nel secolo XIII*, Turin 1937, p. 6, 1273: si 67 bourgeois sont dits *«morantes in Burgo»*, 18 autres *«morantur apud Hospitalem»;* AC Aubonne, comptes 1410–1411; ACV, Fh non coté, ancien nº 19, 1437, grosse Thomasset, 21 v.; 42 v.; ACV, C XX/17, Aubonne, 9 décembre 1490: *in carreria hospitalis prope portam ou Lynyolaz in Burgo exteriori*)? Ce n'est qu'une hypothèse: la disposition pouvant être un acquis historique ou un aménagement fortuit.

131 A. GROS, *Histoire du diocèse de Maurienne*, Chambéry 1948, pp. 86–88; *Dictionnaire des églises de France*, II D, *Alpes, Provence, Corse*, pp. 104–105; illustration dans *Beautés de mon pays*, nº 48, *La Savoie religieuse*, à la fin.

132 Parmi ces autres cas, citons celui de la cathédrale de Palerme, où les tours occidentales se lient à la façade correspondante par de grandes arcades non couvertes qui enjambent une rue importante (disposition du XIVe siècle sans doute) et celui de Saint-Jean de Saluces, où la via Teparetti passe sous la partie orientale de l'église, qui date du XIVe siècle. Les passages sous les clochers offrent des relations encore plus lâches avec la solution lausannoise (par exemple: Trani, Fondi, Caserta Vecchia, Brancoli, Castelnaudary, Villefranche-de-Rouergue) et les passages conservés entre églises et clochers ou évêchés encore davantage (Bourges, Tournai). A Tournai, la chapelle épiscopale, dédiée en 1198, joint latéralement la cathédrale et le parvis de l'évêché par-dessus le Vieux Marché aux Poteries: P. HÉLIOT, *La cathédrale de Tournai*, dans la *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, 1962–1964, p. 53.

133 Cf. *BKS*, III, 1975.

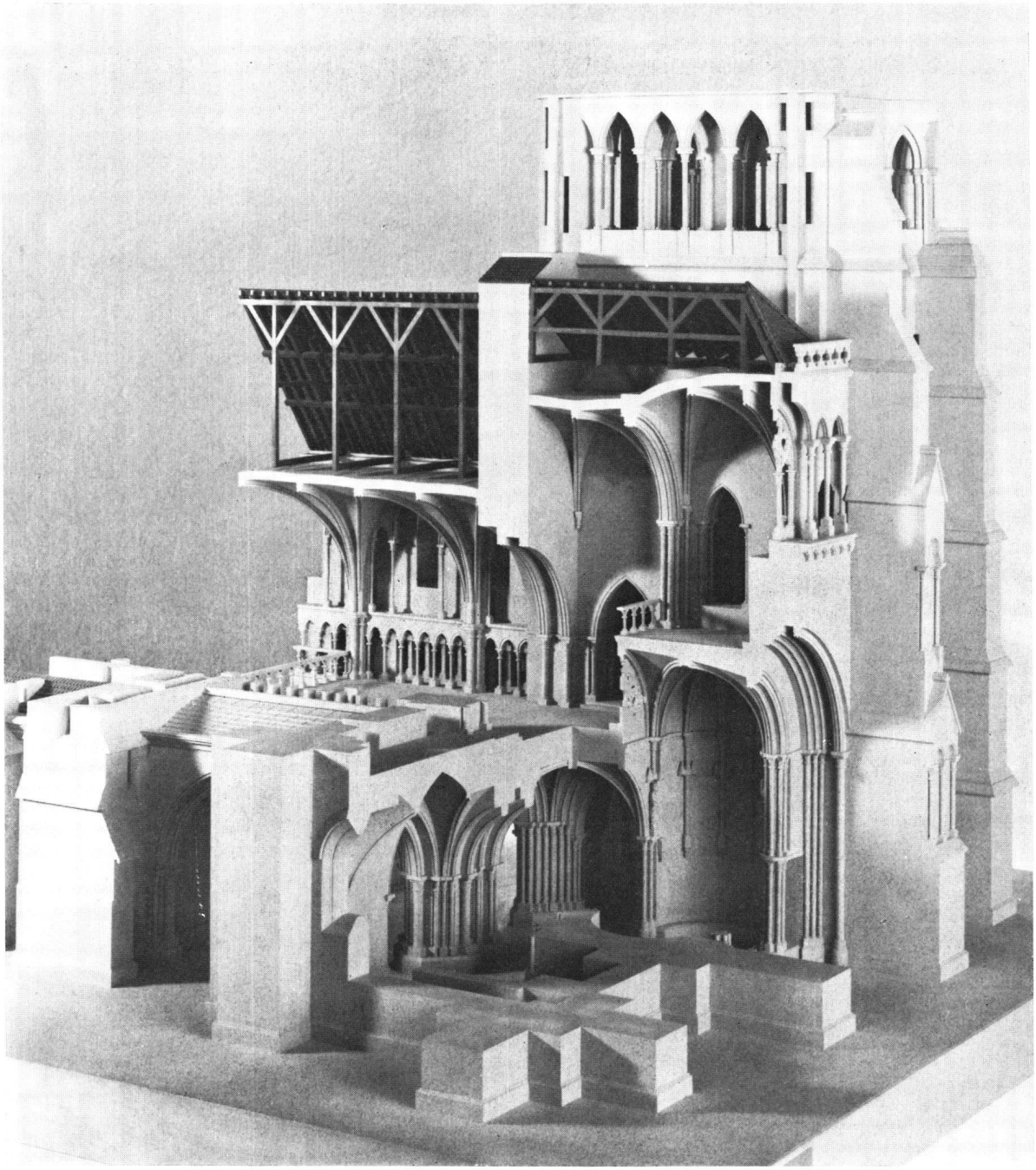

Fig. 21 Structure du «massif occidental», avant le XVIe siècle, vue du nord-ouest, selon la maquette exécutée en 1975 par Paul Latreille et ses frères, sous la direction de Pierre Margot, architecte

NOTES SUR L'ILLUSTRATION:

Toutes les figures ont été exécutées d'après des photographies de Monsieur Claude Bornand, photographe à Lausanne, sauf indications contraires